PARTI SOCIALISTE
Conseil national du 9 novembre 1996 (matin)

Sommaire

Le président (Michel Delebarre) 1
Henri Emmanuelli 2
Lionel Jospin 9
Yvette Roudy 18
Régis Passerieux 20
Martine Aubry 21
Jean Glavany 23
Catherine Trautmann 25
Marie-Noëlle Lienemann 27
Vincent Peillon 29
Christian Pierret 31
Pierre Guidoni 33
Jean Mano 34
Elisabeth Guigou 36
Henri Emmanuelli 38
Christian Clergeau 39
Alain Richard 40
Christian Martin 42
Henri Nallet 43
Michel Sapin 44
Laurence Rossignol 46
Jean-Pierre Sueur 48
Gilbert Roger 49
Gilles Catoire 50
Michel Berson 51
Lionel Jospin 53

La séance est ouverte sous la présidence de Michel Delebarre.

Le président (Michel Delebarre)

Nous allons pouvoir commencer nos travaux du Conseil national de ce 9 novembre.

L'ordre du jour appelle la présentation des travaux de la Commission nationale d'élaboration du document soumis au Conseil national.

C'est la raison pour laquelle je vais donner tout de suite la parole à Henri Emmanuelli.

Fondation Jean-Jaurès

Henri Emmanuelli

Je vais rester à cette place, mes chers camarades, parce que ce que je me propose, c'est de vous faire une présentation assez brève, en ce sens que j'estime que vous n'avez pas forcément besoin d'un commentaire de texte.

Je voudrais simplement vous rappeler que nous avons travaillé à peu près depuis le début du mois de septembre et qu'il y a eu quatre Commissions qui ont été mises en place, l'une sur l'Education, la Culture et la Recherche, l'autre sur la croissance, l'autre sur les aspects sociaux et la solidarité, avec le problème de l'aménagement du territoire, et la dernière sur la fiscalité.

Ces Commissions ont travaillé pendant le mois de septembre.

Ensuite, à partir du mois d'octobre, il y a eu une réunion d'une commission de travail qui, elle, a beaucoup travaillé. Nous avons passé de très nombreuses heures à débattre de l'ensemble des sujets qui font l'objet de cette convention.

Sur un autre plan, on a reçu beaucoup, beaucoup de textes provenant de militants du Parti, provenant de fédérations, parfois même en provenance de gens qui n'étaient pas du Parti mais qui estimaient opportun de nous faire part de leurs réflexions. Alors, on a essayé de veiller à ce que tout le monde ait une réponse, pour ceux qui n'étaient pas membres du Parti, et pour ceux qui venaient du Parti cela a été répertorié par thèmes et les questions ont été traitées de façon à prendre en compte ce travail qui était fait soit par des groupes, soit par des personnes.

Enfin, nous avons auditionné l'ensemble des syndicats (pas tous, mais les principaux), nous avons aussi auditionné un certain nombre d'experts, nous avons auditionné un certain nombre de partis et, à partir du mois d'octobre, sur la base non pas d'un texte mais plutôt d'une série de fiches par sujets, nous avons essayé de faire les arbitrages dont vous avez aujourd'hui sous les yeux le résultat.

La deuxième chose que je voudrais dire, c'est que Lionel a souhaité - et moi-même, avec d'ailleurs, je crois, l'ensemble de la commission, nous partagions ce point de vue aussi - faire le choix d'un texte court, nous souvenant de ce que nos textes de Convention, en général, peuvent faire 40, 50 pages, voire plus, et que ce n'est pas forcément apprécié par nos militants, ce n'est pas forcément très bon pour l'intelligibilité de nos propositions. Nous avons, cette fois-ci, choisi de faire un texte plus court, qui fait 13 ou 14 pages, de façon à essayer de rechercher un effet d'impact. Pour améliorer cet effet d'impact, d'ailleurs, il faudra revoir un peu la qualité "littéraire" du texte, parce que ce qui a primé dans un premier temps (vous en avez le résultat sous les yeux), ce sont quand même les arbitrages de type purement politique.

L'autre grand choix, c'est évidemment que nous avons pris le parti, comme disent les architectes, de tout articuler autour d'un objectif prioritaire.

La tentation en matière économique, sociale et culturelle, vous l'imaginez, est forte de balayer l'ensemble des questions, des sujets qui se posent en matière économique, sociale, éducative et culturelle et, vous le savez aussi bien que moi (je n'ai pas besoin d'insister), c'est quasiment inépuisable. Donc, soit on essayait de faire un balayage transversal de l'ensemble des questions que nous

Fondation Jean Jaurès

pose aujourd'hui la situation, soit on faisait l'autre choix qui était celui d'un objectif prioritaire et d'articuler l'ensemble de nos propositions autour de cet objectif prioritaire, ce qui veut dire évidemment que tous les sujets ne sont pas traités. Je ne doute pas qu'un certain nombre de camarades diront : mais, comment se fait-il que l'on ne parle pas de cela, ou de cela, éventuellement d'ailleurs sur des sujets tout à fait importants ? Mais vous ne les trouverez pas, pour cette raison-là. Je crois d'ailleurs (enfin, je ne crois pas, j'en suis sûr) qu'il faudra ajouter au travail de cette Convention un certain nombre de journées de réflexion ; Lionel a déjà proposé qu'il s'en tienne sur l'Education et la Culture, vraisemblablement il faudra aussi avoir une réflexion un peu thématique sur le problème de l'environnement, de la croissance durable, qui est, je dirai, plus effleuré qu'abordé, mais qui est évidemment important pour un certain nombre de conversations au sein de la gauche française. Il y a des sujets comme cela qui mériteront, bien entendu, par la suite, de faire l'objet d'une réflexion plus spécifique.

Cela étant dit, vous avez aujourd'hui un texte qui est ce qu'il est et qui est donc articulé autour de l'objectif prioritaire de l'emploi.

Nous partons évidemment d'un constat que tout le monde fait, sur lequel je ne m'attarderai pas - je suppose que tout à l'heure Lionel vous fera une analyse de la situation politique qui correspondra au fond au constat dont nous partons - qui est la gravité de la situation et, à partir de là, l'exigence est d'essayer de répondre à l'attente très forte qui existe dans le pays et qui est proportionnelle à la dégradation de la situation économique et surtout sociale.

Objectif pour l'emploi, articulé de quelle manière ?

De la manière suivante :

Pour retrouver de l'emploi, il faut à la fois :

- essayer de retrouver un niveau de croissance plus important,
- faire des réformes de structure,
- une répartition différente de la richesse.

Pourquoi ?

Parce que, et je reviens à la croissance, on le sait tous, il y a aujourd'hui un problème de pouvoir d'achat, un problème de demande. Donc, la première partie du texte commence logiquement par la croissance et par le problème du pouvoir d'achat. On évoque des pistes comme la réduction de la TVA, comme une modification du système de cotisations sociales, qui devraient permettre de donner quelques points de pouvoir d'achat aux salariés actifs. Et puis évidemment, l'idée est reprise d'une conférence nationale sur les salaires de façon à donner le signal fort vis-à-vis des entreprises sur le thème de la hausse du pouvoir d'achat. Je vous rappelle que les salaires ont reculé de plus de 11 points dans la valeur ajoutée et je vous rappelle surtout que, malgré les difficultés qu'on voit les uns et les autres sur le terrain pour telle ou telle entreprise, les entreprises françaises, aujourd'hui, au plan global, ont une situation financière qui est meilleure que celle qui était la leur avant le choc pétrolier de 1973. Je dis cela parce que vous avez vu que cela a surgi immédiatement dans le débat : mais y a-t-il place, y a-t-il de la marge dans les

Fondation Jean Jaurès

entreprises pour d'éventuelles hausses de salaires ? Moi, je réponds oui... enfin, nous avons répondu oui collectivement... parce que je crois que même en faisant preuve de la plus grande responsabilité, on ne peut pas nous dire aujourd'hui qu'il n'existe pas de marge dans les entreprises françaises.
Après la croissance, évidemment, on passe à un autre thème qui nous est cher, qui est la relance de l'investissement public.
Il n'y a pas de marge, vous le savez, sur le plan des finances publiques, compte tenu de la situation catastrophique, mais il y a, à l'intérieur des dépenses de l'Etat, des arbitrages à faire en fonction de certains investissements, parce que l'investissement public reste l'élément le plus porteur de croissance.
Vous le verrez, on parle en particulier (je n'en citerai que deux) d'un programme important pour le logement, on parle aussi d'un effort considérable à faire pour la recherche, qui a pris beaucoup de retard dans notre pays ; c'est particulièrement grave puisque, aujourd'hui, la bataille se livre beaucoup sur ce terrain-là.
Donc, on parle de relancer l'investissement, on parle de relancer l'action publique et il y a évidemment, vous le verrez ultérieurement, un passage sur les services publics.
Ensuite, on parle de réforme de structures. Il y en a deux qui sont essentielles mais je voudrais aller à toute vitesse.
L'une, c'est la réforme des cotisations sociales concernant la santé (j'y insiste, parce que c'est de cela qu'il s'agit, ce n'est pas la retraite, ce ne sont pas les accidents du travail, c'est la santé) en ce qui concerne, d'un côté, les salariés, avec un basculement qui serait une CSG élargie, et en ce qui concerne, de l'autre côté, les cotisations employeurs (ou patronales, c'est selon l'auditoire) sur la valeur ajoutée.
Il y a ensuite le thème très important de la réduction du temps de travail, sur lequel un certain nombre d'arbitrages sont faits et sur lequel, vous l'imaginez, comme sur le sujet précédent d'ailleurs, la discussion a été assez nourrie et le restera peut-être, non pas tellement sur le problème des cotisations salariales, qu'on bascule sur la CSG, mais plutôt sur celui des cotisations employeurs à basculer sur la valeur ajoutée.
Les thématiques sur la réduction du temps de travail, je ne les expose pas, vous les connaissez, ce sont des positions connues dans notre parti, les points de vue sont publics, il n'y a rien de nouveau, il n'y a rien de secret, tout est sur la table et nous avons fait le choix d'une réduction à 35 heures sans baisse de salaire, par le biais d'une loi, après négociation et avant négociation, si j'ose dire, parce qu'il faut d'abord, le temps de l'élaboration de la loi, parler avec les partenaires sociaux, et ensuite, une fois qu'elle est faite, il faut leur ouvrir le champ des négociations pour une application qui ne peut évidemment pas être rigide, aveugle, stupide pour une loi de cette importance.
Ensuite, est évoquée l'autre thématique qui est : que se passe-t-il au-delà des 35 heures, si l'on va vers les 32, voire (qui sait ?) peut-être ailleurs... pas ailleurs, plus loin (en l'occurrence, si on allait trop loin, on se trouverait peut-être aussi ailleurs) ? On a parlé d'une réduction éventuelle des cotisations

Collection Jean-Jaurès

employeurs pour des entreprises qui, au-delà de l'obligation légale de 35 heures, iraient plus loin.
Nous avons ensuite abordé un autre sujet très important - je suis l'ordre du texte, mais je ne suis pas d'une manière hiérarchique l'importance des sujets- qui est celui, connu également, de la création d'emplois de service.
L'idée est simple : tout processus de croissance a toujours fonctionné de la manière suivante, il détruit des emplois dans certains secteurs, il est censé en recréer dans d'autres, par exemple l'industrie alimente les services en main d'œuvre.
Aujourd'hui, compte tenu de la situation de l'ouverture des frontières, cela ne se passe plus comme cela. Des emplois sont détruits chez nous mais sont parfois et même souvent recréés ailleurs, c'est-à-dire dans d'autres pays, voire même sur d'autres continents.
Or, il ne peut pas y avoir de croissance soutenue, de croissance durable, si l'ensemble de la main d'œuvre, de la ressource humaine, comme on dit sèchement sur le plan technique, n'est pas partie prenante au processus de création de richesse, c'est-à-dire à l'activité économique, à la croissance. Comme cela ne se fait pas spontanément, il faut qu'il y ait impulsion publique, d'où cette idée récurrente que l'on retrouve dans beaucoup d'endroits, de la création d'emplois dans les services. Mais on va plus loin, on précise, on explique comment on pense qu'il faut organiser l'offre de ce service. Et surtout comment il faut rendre solvable la demande de ces services parce qu'il y a beaucoup de besoins que les gens n'ont pas toujours les moyens de satisfaire, avec l'idée d'une création de monnaie de service qui ressemble, pour simplifier, un peu au chèque service, mais ce n'est pas tout à fait la même chose quand même.
Ensuite, un sujet dans le cadre de cette volonté publique de combattre le chômage et de réinsérer des hommes et des femmes dans le processus économique : un programme national pour l'emploi des jeunes.
Je ne serai pas long sur ce point car, finalement, cela tombe un peu sous le sens. Vous connaissez la situation du chômage de masse en général ; à l'intérieur de ce chômage de masse, un problème grave est celui de la place des jeunes qui sont dans une situation du point de vue de l'emploi catastrophique.
Pourquoi un programme national pour l'emploi des jeunes ? Pourquoi eux spécifiquement ? Parce ce que ce dont on a parlé jusqu'à maintenant, c'est-à-dire essayer de retrouver de la croissance, faire des réformes de structures, c'est nécessaire mais cela ne va pas produire d'effets en quelques semaines ou en quelques mois.
Nous avons donc pensé qu'il fallait une opération "choc" en direction de la jeunesse, une opération volontariste. Cela ne peut passer que par une implication assez forte de la puissance publique. D'où l'idée d'un engagement de l'Etat de créer 350 000 emplois. Vous verrez dans le texte : "en liaison avec les collectivités locales". Je rassure les nombreux élus qui sont là : dans notre esprit, c'est l'Etat qui paye. Ce n'est pas les trois quarts et un quart pour les collectivités... Enfin, vous connaissez bien le système.

Financer comment ? Financer par la suppression des exonérations de cotisations dont le patronat dit lui-même qu'elles ne servent à rien. En tout cas, qu'elles ne créent pas d'emploi et dont le montant est quand même évalué à plus de 50 milliards de francs, c'est-à-dire une masse d'argent public assez considérable.
Il y a donc deux volets dans ce plan Emploi Jeunesse : l'engagement de l'Etat dont nous sommes certains puis la volonté de dire que le secteur privé ne peut pas être exonéré de cet effort considérable.
Je dois vous dire -ce n'est pas dans le texte- que lorsque nous avons auditionné les chefs d'entreprise, aucun d'entre eux ne s'est montré indifférent au problème du chômage et surtout au problème de la jeunesse, qu'il s'agisse de la carence du nombre d'emplois, de la sous-qualification ou de sous-rémunération.
Je pense que l'action la plus éclairée, en tout cas ceux qui réfléchissent parmi les décideurs économiques et les employeurs savent que l'on ne peut pas rester dans une situation où la jeunesse frappe par désespoir aux portes de son propre avenir sans que la porte ne s'ouvre jamais.
C'est l'intérêt de tout le monde, de l'Etat mais aussi du secteur privé, que d'avoir une cohésion sociale minimum car s'il n'y a pas cette cohésion sociale minimum, il y aura de toute façon dérapage et tant qu'il y a dérapage, ce n'est jamais très bon pour l'économie.
Nous proposons donc en direction du secteur privé non pas comme je l'ai entendu dire hier sur une chaîne qui prend manifestement les devants dans l'attaque et qui parlait d'emplois forcés. Pourquoi ne pas parler de "travaux forcés" !
C'est une chaîne qui s'appelle LCI, qui n'a aucun rapport avec le béton, qui a présenté quand même cela de façon assez caricaturale.
Il ne s'agit pas d'emplois forcé ; il s'agit de faire une loi pour les jeunes.
Il y aura négociation avec les entreprises et l'idée est de dire que si vous prenez des jeunes de moins de 25 ans, l'Etat fera un effort pour vous aider à faire de la formation.
On a choisi ce mot de "formation" -on y reviendra si le débat l'exige- avec beaucoup de soins. On aurait pu choisir d'autres mots, mais pour ne pas déclencher de débat polluant, par exemple, dès que l'on dit "tutorat", il y a un certain nombre de réflexes ou de questions qui s'enchaînent. C'est pour cette raison que l'on parle de "formation" dans ces entreprises pour éviter l'effet d'éviction, c'est-à-dire "on prend un jeune, on chasse un vieux", tout cela étant placé sous le signe de la transmission des savoirs.
Enfin, une troisième partie sur la justice sociale avec des prises de position fiscale et des considérations sur l'égalité : "reconstruire l'égalité", sur la santé, la solidarité, qu'il s'agisse des personnes, des familles, ou des territoires. Je ne vais pas les énumérer non plus car ce serait fastidieux.
Je crois que l'idée force que nous avons à faire passer est la suivante : depuis de nombreuses années, et plus particulièrement depuis 1993, que se passe-t-il ?
On utilise le chômage de masse pour dire : comme il y a chômage de masse, il faudrait peut-être réduire la masse des salaires, donc le coût de la main d'œuvre, et il faudrait aussi détruire la législation du travail. Tout cela étant présenté sous

Fondation Jean-Jaurès

le vocable qui était avant attractif, qui cesse de l'être, de "flexibilité". J'ai remarqué que maintenant, le mot à lui seul déclenche des réflexes négatifs. On explique évidemment tout cela en disant que c'est pour le bien de ceux qui sont au chômage.
En réalité, c'est une sorte d'acte de générosité collective.
Il faut que l'on inverse cette logique et que l'on dise que l'objectif emploi à d'autres exigences. Pour avoir de l'emploi, il faut de la croissance, il faut une meilleure répartition de la richesse et finalement le combat pour la justice sociale et la lutte contre le chômage ne sont pas deux choses antagonistes, c'est la même chose, c'est le même combat.
Je crois que c'est cela l'idée force, parmi d'autres, que l'on doit essayer de faire passer dans l'opinion.
J'arrêterai là ma présentation car je pourrais parler pendant une heure et demie et l'on est sensé avoir un débat aujourd'hui. Il s'agit d'évoquer non pas les problèmes qui n'en sont pas mais peut-être ceux qui pourraient arriver.
Je dois dire et je conclus par là que dans l'ensemble, il me semble -je parle avec précaution car au PS, on aime le débat et c'est très bien comme cela- que sur l'essentiel, qu'il s'agisse de la cohérence globale, du choix des mesures qui a été fait, qu'il s'agisse même de la logique du texte, il n'y a pas de différent sérieux. Il y a, en revanche, sur un certain nombre de points, comme la durée du travail, éventuellement sur la cotisation employeur-valeur ajoutée, enfin sur quelques points comme ceux-là, il y a débat et je ne sais si au terme de cette journée, ces débats seront tranchés ou pas. Je le souhaite et je crois que nous sommes là pour essayer de le faire, pour essayer de rapprocher les points de vue.
Vous avez vu qu'avant même quand nous ayons imprimé le texte -hier, il n'était toujours pas terminé-, le barrage médiatique qui s'est immédiatement levé. Il y a d'ailleurs de bons et de mauvais articles, mais manifestement, cela intéresse et cala intéresse d'autant plus les médias que, épuisés de décrire la déliquescence du pouvoir actuel, ils trouvent enfin un moyen de rebond, plutôt positif pour nous d'ailleurs, qui est de parler de nos propositions, mais vous avez vu qu'immédiatement, le ton est quand même plutôt à la critique ; c'est normal, cela fonctionne comme cela ; il ne faut pas s'en plaindre. On le sait, c'est ainsi que cela se passe et cela nous oblige à une certaine cohérence et à être réalistes dans nos propositions.
Je n'ai rien dit du tout du financement. Pourquoi ? Parce que le travail de réflexion est un travail important. Ce n'est pas la fin d'un processus. La réflexion ne s'arrête pas là, ni la vie du Parti Socialiste, ni la vie politique française. Ce n'est donc pas un texte d'orientation qui est parfois assez précis, c'est un ensemble de propositions, mais qui sera suivi plus tard d'un programme du gouvernement.
Sur un certain nombre de ces sujets évoqués, comme cela a été le cas sur d'autres, il y aura évolution. Cela a été notamment le cas pour le cas sur l'Europe puisque, en conclusion de ce texte -et c'est très présent- dans les médias-, vous trouverez nos propositions par rapport à la monnaie unique, avec un certain nombre d'exigences affirmées, de conditions affirmées -c'est un débat

d'ailleurs sous-jacent : ces conditions sont-elles valables ou pas ? S'agit-il de vraies conditions ou d'objectifs ? Mais c'est le charme des Socialistes !- un certain nombre de conditions énumérées sur un sujet très sérieux qui mérite un débat très sérieux : refus du noyau dur, c'est-à-dire exigence de voir entrer les pays latins notamment l'Espagne et l'Italie dans la monnaie unique, et la grande Bretagne, si son gouvernement le souhaite, refus du pacte de stabilité.
Refus du pacte de stabilité tel qu'il a été accepté par le gouvernement actuel à la Conférence, qui en réalité est d'un sectarisme monétaire assez exceptionnel.
Il ne fallait pas le dire trop fort mais enfin, maintenant, compte tenu de certains éléments, on peut le dire. Cela nous obligera à réviser certaines phrases dans le texte. Il faut le dire, c'est embêtant d'avoir une critique globale, comme on a pu le faire de l'Allemagne... j'ai d'ailleurs constaté que c'était un des principaux soucis de Helmut Schmitt de ne pas l'avoir identifié... en effet, c'est Helmut Schmitt qui attaque le président de la Bundesbank et qui a dit des choses horribles du genre : "le deutschemark est surévalué"... Ce sont des choses dont on aura à parler. Il lui reproche en particulier d'organiser la déflation qui n'est pas non plus accueillie sans difficulté en France.
Il y a ensuite les exigences d'un gouvernement Européen. Vous connaissez la thématique qui, elle, est redite avec force. Il y a également le souci ultérieur de n'avoir l'euro surévalué comme l'est aujourd'hui le mark et le franc. Cela implique le souci d'une appréciation réaliste de la monnaie européenne. C'est un morceau important et qui, lui aussi, va susciter débat.
Voilà, mes chers camarades, j'arrête car cela fait déjà long. J'ai moi-même peut-être un amendement à discuter. Je ne souhaite pas le faire au moment de la présentation. Je reprendrai éventuellement la parole lorsque nous en serons à ce type de discussion.
Je voudrais dire simplement que si j'avais le sentiment qu'il est contraire à la logique de ce texte, évidemment je ne le sentirai pas bien. Tel qu'il est, ce texte a une cohérence. Tel qu'il est je crois qu'il peut répondre à l'attente des Françaises et des Français. Tel qu'il est, il peut présenter, pour les Socialistes, une plate-forme de discussion et je dirai de combats politiques dans les semaines et les mois à venir.
Je souhaite maintenant que le débat dans le Parti soit sérieux, intéressant, comme l'ont été - et c'est mon dernier mot de conclusion - les débats en commission. Il y a eu des débats. Ils ont toujours été d'une excellente tenue. J'ai le sentiment, sur ces sujets là, que nous avons enfin la possibilité de parler avec une certaine liberté car sans aucun doute cela correspond à des préoccupations.
La liberté de ton dans le débat est un bon signe. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date, chez moi, cette condition.
Le Parti Socialiste, pour être fort et vivant, a déjà besoin de débats, de vrais débats et je pense que nous avons là, pour nos militants, pour nos Fédérations, une excellente matière à réfléchir, à débattre et à trancher. Merci.
(Applaudissements).

Le président - Merci à Henri Emmanuelli.

La parole est à Lionel Jospin, Premier Secrétaire.

Lionel Jospin

Monsieur le président, cher Michel, merci.
Daniel Vaillant a proposé, pour le Conseil national, pour consacrer davantage de temps à notre débat sur nos propositions, de ne pas faire aujourd'hui de rapport d'activité.
Je voudrais profiter de cette occasion pour le remercier dans la mesure où ayant eu ces dernières semaines à m'investir beaucoup, comme il était normal, dans notre débat collectif, je sais que lui, pendant ce temps, continuait à faire fonctionner, à animer un certain nombre de structures et aussi, et surtout, à traiter de ces questions électorales que nous reverrons en novembre, celles que nous préparons pour nos désignations.
En effet, ce travail aussi doit être fait.
Je traiterai deux points dans mon intervention :
- la situation du pays dans le contexte d'aujourd'hui.
- nos propositions économiques et sociales dans la perspective de l'avenir et j'essaierai aussi de dire la façon dont nous devons conduire nos discussions à cet égard.
La situation du pays doit être restituée et même rapidement, dans l'incertitude de cette fin de siècle. Elle pèse aussi sur les consciences collectives. Nous savons que les équilibres anciens se sont défaits, que la mutation et la globalisation dont nous avons fait l'objet de notre première Convention, qui sont en cours ne sont pas maîtrisés.
Trois événements récents de l'actualité illustrent cette incertitude.
- d'abord les conditions de la réélection de Bill Clinton aux Etats-Unis. Plus que les commentaires sur la relation, le rapport de forces entre Bob Dole et Bill Clinton, il me semble que le trait frappant de cette élection est le taux d'abstention massif des américains. Il nous fait penser, quand on pense au modèle économique et social américain, à l'exclusion économique et sociale d'une partie la plus importante de ce peuple sur lequel repose ce modèle. En effet, c'est la réponse logique, cette abstention politique, à l'exclusion sociale, à l'exclusion politique.
Le modèle américain tente à fonctionner pour un certain nombre de plus en plus réduit d'hommes et de femmes. Il ne doit pas être exporté.
La maladie d'Eltsine est un événement humain mais elle est, d'une certaine façon, le symbole de la maladie du pouvoir en Russie, de la maladie de la Russie, et symbole lourd d'incertitudes.
Le drame aux portes du Zaïre signe la dislocation de la désorganisation d'une partie de l'Afrique et l'incapacité de la Communauté internationale, à y mettre bon ordre avec suffisamment de rapidité.
Je n'ai pas, à cet égard, je n'en ai pas en tout cas, moi, à faire de critiques à l'attitude que le gouvernement français , les autorités françaises prennent dans cette affaire et essaient de développer mais nous devons, aux côtés de ces autorités, insister pour que la Communauté internationale agisse dans l'urgence,

et pour autant, nous ne souhaiterions pas, et je pense toujours là aux autorités politiques françaises, que cette situation au Kiwoo (?) soit le prétexte pour essayer d'amorcer une réhabilitation de Monsieur Mobutu.
Le blocage du processus de paix au Proche-Orient, résultante de la politique absurde, aveugle à courte vue de Monsieur Netanyahou est aussi une menace pour l'avenir de la paix et nous devons là encore être présent.
Dans cette situation l'Europe devrait peser. Or, elle est en panne. Elle devrait peser parce qu'elle est encore un modèle, un modèle qui équilibre l'efficacité économique et la justice sociale, même si nous le savons, et c'est au cœur de nos discussions que ce modèle est fragilisé, parce qu'elle est constituée d'un ensemble de nations, c'est-à-dire qui ont déjà eu à utiliser la coopération et la concorde pour proposer leurs orientations et non pas une nation avec les réflexes traditionnels de puissance et justement l'Europe n'a pas cette volonté de puissance. Elle a donc une potentialité considérable de dialogue dans ce monde incertain. Elle n'agit pas assez clairement et fermement pour résoudre ces problèmes internes et notamment ces mécanismes de décisions. C'est la panne de la CIG... pas assez de clarté pour penser en termes clairs.
A cet égard, le président de la République a fait preuve de faiblesse. Cette panne de l'Europe est, à mon sens, en large partie due à l'absence de desseins européens de la France. Comme le responsable politique de ce pays n'a pas une véritable volonté européenne - car il n'a pas de vision de l'Europe - alors naturellement ce sont d'autres pays qui, dans ce vide, exercent leur influence à notre place.
Cette panne, elle ne concerne pas que l'Europe. En effet, c'est le deuxième point que je voudrais traiter : nous avons une situation politique française de plus en plus préoccupante. Le climat se dégrade sous nos yeux. Les Instituts de conjoncture sérieux ne prévoient pas de véritable reprise économique. Les français sont pessimistes. Leurs doutes et leur déception, souvent leur colère, s'accentuent, nous le mesurons sur le terrain, les interrogations sur l'avenir du Premier Ministre se multiplient dans la majorité et dans la presse.
Tout cela crée un puissant sentiment de malaise. La situation sociale se tend. On nous annonce aujourd'hui, je l'ai écouté à la radio ce matin, je le lisais dans un journal tout à l'heure, la création à Bobigny, je crois, d'un grand magasin pour les pauvres où l'on vend, aux gens, par petites sommes que l'on paye chaque mois, les biens ménagers, au point qu'on double, pour certains articles, le prix qu'ils paieront, puisqu'on multiplie naturellement l'importance des intérêts à payer !
Ce sont des magasins pour les pauvres où l'on paye le double que dans les magasins pour les riches. Cette annonce m'a paru comme un symbole de la situation absurde dans laquelle nous vivons et j'ai bien l'intention, puisqu'il se trouve que je m'exprimerai, d'interpeller, sur ce point, le gouvernement pour lui demander ce qu'il doit faire en appliquant la loi sur l'usure, pour faire que de tels scandales ne se développent pas dans notre pays.
La grève et les manifestations autour du 17 octobre dans la Fonction Publique ont été un succès. Les mouvements se produisent semaine après semaine, dans

de nombreuses entreprises privées, et jour après jour, une sorte de mouvement social larvé touche pratiquement toutes les catégories et tous les groupes sociaux.
Sur le plan politique, les polémiques sont en train littéralement de faire exploser le camp du pouvoir. Ces polémiques sont d'ailleurs à la mesure de l'échec du gouvernement. Polémiques et échecs sur l'initiative de Monsieur Juppé, autour du thème de la modernisation de la vie politique.
Tout cela s'achevant dans le ridicule avec le RPR présentant comme une révolution le fait d'envisager de ne pas présenter aux législatives des candidats de plus de 75 ans, lesquels candidats de plus de 75 ans - les personnalités visées ne l'acceptent pas - ont dit que cela ne les concernait pas. Et on a ajouté à la provocation en ne proposant aux femmes que des postes de suppléantes.
Polémiques entre le RPR et l'UDF où à l'intérieur d'ailleurs de ces partis, sur le budget de la sécurité sociale, où nous voyons l'échec du plan Juppé avec la non maîtrise des comptes sur la politique économique qu'il faudrait mener.
Polémique sur l'attitude choquante du Ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, à propos de décisions de justice à l'encontre de M. Foll, le Directeur de la Police Judiciaire, au point que deux très hauts Magistrats dont le Premier président de la Cour de Cassation ont dû rappeler à celui-ci, par l'intermédiaire du Garde des Sceaux, s'exprimant de façon obscure, le respect des décisions de justice et des hommes qui les rendent.
Polémique sur l'affaire Thomson, où le pouvoir a dû opérer un recul au moins tactique face aux critiques de la Gauche, et d'abord du Parti Socialiste, et des syndicats et de l'opinion.
Polémique sur la Corse feutrée, souvent ouverte, cristallisant sur le départ ou non de tel ou tel Conseiller, souvent occulte.
Polémique entre l'approche du Ministre de l'Intérieur et celle du Premier Ministre.
Et la prochaine polémique va démarrer dans quelques jours à propos des intentions prêtées au gouvernement et celui-ci dément, après l'avoir amorcé, de vouloir assouplir les procédures de licenciement comme si aujourd'hui en France le problème était d'assouplir les procédures de licenciement.
Sur tous ces points, notre Parti est intervenu avec force et clarté. Il a souvent contribué à la prise de position de l'opinion proche de nos propres réactions et il a parfois fait reculer le gouvernement.
La polémique vient d'atteindre un nouveau sommet provisoire sans doute avec l'intervention de Charles Pasqua évoquant la déconfiture du pouvoir, traitant le Premier Ministre d'excellent directeur de Cabinet du président de la République, et François Léotard vient de pronostiquer le départ de celui-ci, provoquant une cascade de réactions contradictoires.
Le spectacle donné par la majorité est véritablement affligeant, tout ce que touche le gouvernement va en polémiques ou en désordres, mais le président de la République lui, quand il s'exprime, déclare qu'il ne veut pas changer de cap, il nous reviendra donc de changer ce cap. Et nous avons bien l'impression que sous nos yeux le pouvoir littéralement se décompose.

Seuls la gauche et d'abord les Socialistes sont, je crois, à même d'ouvrir une issue politique. De ce point de vue, notre Parti et j'en suis fier, fait contraste avec la Droite.
Les Socialistes sont au travail, et ils avancent dans l'unité. Nous avons depuis un an repensé un certain nombre de nos fondamentaux au cours de trois conventions dont la dernière est en cours. Les Socialistes travaillent, ils échangent, ils confrontent, ils élaborent, dans un climat dont tout le monde a pu constater (au premier chef ceux qui l'ont vécu dans la Commission nationale) qu'il était fraternel. Ils font leurs propositions au pays dans un processus de transparence que celui-ci peut suivre et ils ont bien l'intention d'amorcer concrètement, eux, la rénovation de la vie politique et ils auront à le traduire dans la convention qui arrêtera les candidatures, les circonscriptions réservées à des femmes à la fin de ce mois.
En 1997, comme l'a dit Henri, sur les problèmes d'éducation, d'immigration, d'écologie, de sécurité, peut-être sur telle ou telle autre question, sans doute par des journées d'études, ou des colloques, pour ne pas réutiliser ,surtout sur des thèmes très différents qu'il est parfois difficile d'amalgamer ensemble, parfois pas souhaitable, nous ferons nos propositions pour compléter le parcours de réflexion qui a été le nôtre.
Le Parti Socialiste fait contraste avec la Droite et la Gauche cherche les voies de son rassemblement par les rencontres que les uns et les autres ont organisées, dont nous avons déjà rendu compte et discuté ici, par la réflexion que produit pour son compte chaque formation politique, et nous suivons de près les congrès, ou les instances de ces réunions, notamment le Congrès du Parti Communiste qui aura lieu bientôt, par la concertation menée entre ces forces face à l'Extrême Droite, que cela prenne la forme de ce comité de vigilance ou encore la forme d'une large liste d'union à Dreux contre la Droite mais aussi contre le Front National.
Le Parti Socialiste s'ouvre et dialogue. Je veux que vous sachiez que dans nos commissions, dans nos groupes de travail qui sont de plus en plus nombreux au sein du Parti Socialiste, et je suis assez content, je dois dire, quand je pars le soir, parfois tard, parfois plus tôt et que je m'aperçois que toutes les salles de réunion du Parti Socialiste sont prises par des hommes et par des femmes qui viennent travailler dans les groupes de travail, les commissions qui se sont remises en route, dans ces commissions, dans ces groupes de travail, des personnalités extérieures, naturellement de gauche, mais pas forcément membres du Parti Socialiste, sont nombreuses.
Ce parti, vous le savez sans doute, mais il est normal que je vous le dise ici, nous allons le quitter pendant cinq mois, dans quelques semaines...

Dans la salle - Le siège !

Lionel Jospin - J'étais sur le siège, les congés cela ne se prend pas comme cela !
Donc ce siège, nous allons le quitter pendant cinq mois environ, le temps de le moderniser, de le mettre aux normes de sécurité, de le restructurer, de le

Fondation Jean Jaurès

rafraîchir et nous retrouverons donc bientôt, dans les premiers mois de l'année 1997, un siège central digne d'une grande formation politique.
Nous faisons une série de rencontres, avec les organisations syndicales, et après avoir reçu FO et son secrétaire général, après avoir reçu la CFDT et sa secrétaire générale, nous recevrons cette semaine le secrétaire général de la CGT et puis d'autres syndicats.
Nous avons, vous le savez peut-être, pris la décision de tenir le 17 novembre, soit dimanche prochain, un forum social autour duquel nous passerons nos propositions économiques et sociales, celles dont nous aurons retenu les configurations dans ce Conseil national, au banc d'essai des acteurs sociaux par une démarche qui me paraît originale et utile.
Ainsi nous essayons de répondre à l'urgence, tout en préparant la relève, si les Français nous choisissent.
Naturellement, à cet égard, nos propositions économiques et sociales seront décisives. Ce qui m'amène au deuxième point dont je voulais parler dans ce Conseil national, les propositions économiques et sociales du Parti Socialiste.
Nous achevons avec ce Conseil national une première étape de l 'élaboration de cette proposition.
Je veux remercier Henri Emmanuelli d'avoir joué son rôle d'animateur de ce débat, et les responsables des 4 groupes de travail pour leurs travaux préparatoires, Marie-Noëlle Lienemann, Vincent Peillon, Dominique Strauss-Kahn, pour le groupe Croissance Emploi.
Alain Richard, Christian Pierret, Véronique Neiertz pour le groupe Fiscalité Épargne.
Elisabeth Guigou, Louis Mermaz, Jean Poperen pour le groupe Cohésion Sociale/Solidarités territoriales.
Alain Bergounioux, Jean Glavany, Frédérique Bredin, pour le groupe Culture/Éducation/Recherche.
Je veux aussi saluer les membres de la Commission nationale, elle s'est encore réunie non stop mardi, mercredi, et jeudi matins pour arriver à déposer devant vous des textes qui tiennent la route, et nous avons travaillé pendant toutes ces semaines dans une atmosphère studieuse, fraternelle et constructive. Même si toutes les propositions n'ont pas été retenues, nous sommes parvenus, à mon sens, grâce à un large consensus, à un texte court, riche, et fort dans ces propositions, et ce texte, à mon sens, est très près de nous rassembler.
Quel est l'esprit de ce texte ?
Il propose une démarche économique audacieuse, et réaliste, et je voulais personnellement qu'il en soit ainsi car c'est ces deux termes que nous devons pouvoir conjuguer devant les Français.
Audacieuse cette démarche, parce qu'elle veut recréer une dynamique économique de croissance pour l'emploi, et c'est d'ailleurs aussi le sens des conditions que nous posons pour le passage à la monnaie unique. Et je dois dire à cet égard, après Henri, que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article d'Helmut Schmidt dénonçant "l'idéologie monomaniaque déflationniste" de M. Tietmeyer. Je crois que ce type d'approche rejoint nos préoccupations.

Fondation Jean Jaurès

Audacieuse parce qu'elle institue une nouvelle régulation. Notre méthode en fait, dans les différents domaines où nous faisons des propositions, c'est la loi, la négociation contractuelle, l'impulsion publique qu'il s'agisse de la réduction du temps de travail, du programme d'emploi pour les jeunes, ou de la conférence salariale sur le pouvoir d'achat.
Audacieuse parce que cette démarche est centrée sur l'emploi, et à cet égard c'est un point sur lequel j'insiste, parce qu'il me semble qu'il pourrait être l'axe autour duquel nous populariserons ces propositions, pas une par une, mais dans le sens qu'elles sont.
Il me semble que ce qui est important dans ce que nous proposons c'est moins telle ou telle mesure prise en particulier, que l'action en faisceaux dirai-je, que l'effet de concentration opérée par des mesures convergentes que nous voulons opérer sur le chômage et pour faire avancer l'emploi.
Audacieuse parce que nous entendons rompre, comme le New Deal le fit en son temps, avec l'aveuglement et la stérilité des politiques conservatrices qui dominent le monde occidental et qui menacent le modèle européen de société, mais aussi la société internationale plus largement.
Oui, je crois profondément qu'une autre politique est possible rompant avec la logique d'échec de la politique Chirac-Juppé.
En même temps, ce texte s'efforce d'être réaliste, parce que dans cette démarche financière équilibrée il n'y a pas d 'alourdissement de la fiscalité, il y a la volonté de maîtrise des déficits publics.
Réaliste parce qu'elle repose sur le dialogue avec les partenaires sociaux et qu'elle apaisera la société.
Réaliste parce que sur le terrain européen, elle ouvre un chemin dans lequel l'essentiel de l'Europe, gouvernements autant que les peuples, peuvent se reconnaître.
Elle repose, mais sur ce terrain je serai bref, ne voulant pas dupliquer ce qui a été dit avant moi, sur 5 piliers :
- faire face à l'urgence, c'est le Pacte national pour l'emploi des jeunes
- faire progresser le pouvoir d'achat, faire bouger le travail pour créer l'emploi, c'est notamment la réduction du temps de travail,
- rééquilibrer le système fiscal tout en stabilisant les prélèvements obligatoires, en rétablissant un meilleur équilibre entre l'impôt direct et l'impôt indirect, entre l'impôt qui frappe le capital et l'impôt qui frappe le travail.
- c'est lutter pour la justice sociale.
- nos priorités budgétaires centrées sur l'Education, la Culture, la Recherche, le Logement, traduiront la protection sociale affirmée, les services publics défendus compléteront cette vision.
Si nous savons nous rassembler derrière ces propositions, les populariser auprès des Français, je suis convaincu que nous ferons évoluer l'état d'esprit des Français et par là-même la situation politique dans notre pays.
J'ai parlé de l'esprit du texte, je voudrais maintenant dire quelques mots du statut des amendements, donc de notre méthode de décision, et je veux vous en proposer une.

Fondation Jean Jaurès

Un certain nombre d'amendements vous sont présentés en dépit de l'élaboration collective à laquelle nous avons procédé et qui a permis d'aboutir à un texte sur lequel, je crois, beaucoup d'entre nous se retrouvent.
Ces amendements sont au nombre de vingt. Je ne vais pas les examiner sur le fond un par un dès maintenant, nous y reviendrons dans le débat, et éventuellement je dirai alors mon sentiment. Mais je veux faire à leur propos trois remarques :
La première est de forme : la plupart de ces amendements sont trop longs, beaucoup trop longs, et ne sauraient donc être intégrés dans le texte sans le déséquilibrer formellement.
En tout, ces amendements, si je les additionne, et je l'ai fait, représentent vingt pages, quinze à peu près si l'on considère que certains pourraient se substituer à du texte collectif.
Or le texte collectif fait quinze pages. De tels inserts le doubleraient et le dénatureraient du point de vue formel. Il n'est donc pas envisageable, je vous le dis clairement, d'ajouter plus d'une page, peut-être une page et demie, au texte tel qu'il est. Nous avons pris une décision en commission qui est d'envoyer aux militants un texte court, ils savent qu'ils auront un texte court, un texte de quinze pages. Je ne laisserai pas se déformer, se boursoufler ce texte, et nous nous obtiendrons un texte de quinze pages, voire quinze pages et demie ou seize.
La deuxième remarque est de fond : certains amendements ne font, à mon sens, que proposer une rédaction différente, pas forcément meilleure, de celle qui a été longuement et collectivement élaborée.
D'autres, plus nombreux, sont contradictoires sur le fond avec la logique économique et politique retenue dans le texte collectif. Je vois mal comment ils pourraient être retenus.
Ma dernière remarque est de méthode et de principe. La tendance à laquelle nous avons cédée à l'occasion de cette commission, mais qu'on peut encore redresser, à faire des amendements nombreux, de plus en plus nombreux, n'est pas une bonne tendance.
Elle n'est pas dans la tradition de notre Parti. Nous ne l'utilisons jamais depuis certaines expériences que nous n'avons pas jugées heureuses dans nos congrès. Elle ouvre la porte à un certain nombre de jeux, à mon sens, dépassés. J'ajoute qu'elle nous met dans des situations inégales puisque d'un côté une grande partie de membres de la commission potentiellement du Conseil National ont participé collectivement à l'élaboration d'un texte et ont intégré souvent des préoccupations d'autres sans être eux-mêmes invités ou associés à la modification de textes supplémentaires, et donc on est dans une situation inégale qui doit donc être corrigée.
Dans le traitement des amendements, nous devons nous laisser guider par trois exigences auxquelles je veillerai :
Une exigence de cohérence politique : on ne peut pas avoir plusieurs lectures d'un même texte.

Fondation Jean Jaurès

Il ne s'agit pas d'un débat agréable entre nous. Il s'agit des propositions économiques et sociales que nous faisons aux Français, et il doit être clair que ce sont celles que nous faisons.
Exigence de rigueur intellectuelle : on ne peut pas dire une chose et son contraire.
Exigence d'équité de traitement : les textes des amendements n'ont pas à être distingués selon leur auteur, mais traités selon les mêmes règles.
Nous devons aussi sur ce point, nous en avons déjà parlé entre nous, tirer les leçons de la première et de la deuxième convention. Donc si vous voulez bien, pour finir, je veux apporter un peu d'ordre et de simplicité dans cette profusion.
Quel est le principe de clarification ?
On ne peut mettre dans le même texte des affirmations qui se contredisent, et cela quel que soit le stade de la discussion dans le Parti.
Nous ne l'avons pas fait dans la commission, le texte central que nous proposons est cohérent, nous ne le ferons pas aujourd'hui dans le Conseil national, et les militants ne le feront pas.
Qui apprécie si un ajout, un amendement contredit ou dénature la logique du texte collectif ?
Logiquement ceux qui, à l'issue du travail collectif, s'en tiennent aux résultats de ce travail collectif.
Et qui décide ?
Le Conseil national consulté par moi aujourd'hui.
Je précise ici que si des amendements ont été considérés comme contradictoires au texte, ils ne pourront être votés dans le Parti avec le texte. Il faudra choisir entre le vote du texte et le vote de l'amendement... (applaudissements)... ou d'un texte alternatif bien sûr.
Le maintien du caractère maîtrisé de nos discussions et du sérieux de notre formation politique est à ce prix d'ailleurs modique !
(Rires)
Nous ne sommes pas ici dans une boutique pour les pauvres !
(Rires)
Comment mener le débat et prendre nos décisions aujourd'hui ?
Notre débat sera collectif. Il sera d'abord général ce matin, chacun, ceux qui le souhaitent, pouvant s'exprimer sur le texte naturellement qui est quand même l'élément principal, et éventuellement préciser l'esprit de ses amendements. Il sera plus précis ensuite. Les interventions, de toute façon, y compris ce matin dans le débat général, devront être brèves.
Je propose qu'à l'instar de ce que nous avons fait dans le cadre de la deuxième convention, et nous nous en étions bien trouvés, que l'unité de base de l'intervention soit de cinq minutes.
(Applaudissements)
Il n'y aura pas... (brouhaha)... que ce soit complet parce qu'on est collectivement à faire un travail, on va le faire collectivement, cela implique de la rigueur et de la méthode.

Fondation Jean Jaurès

Il n'y aura pas de commission des résolutions siégeant à part d'un Conseil National déserté. C'est aussi une décision que nous avons prise. Nous prendrons nos décisions ensemble.
(Applaudissements)
Pour faciliter notre tâche, je réunirai à l'heure du déjeuner, pour une réunion de travail où ils seront nourris et moi aussi... (rires)... une quinzaine de camarades représentatifs ayant participé totalement à la commission nationale.
Je propose, pour ce faire, pour que ce soit aussi clair devant tous bien sûr, à mes côtés : Henri Emmanuelli, Pierre Moscovici, le secrétaire aux études qui a participé d 'après à ce travail, André Gauron qui nous a apporté beaucoup de diligence et de travail intellectuel et technique, François Hollande parce que je veux que l porte parole du Parti soit parfaitement au fait de notre façon de discuter pour pouvoir faire des comptes rendus objectifs, et puis Alain Claeys, Gérard Delfaut, Alain Bergounioux, Alain Richard, Dominique Strauss-Kahn, François Rebsamen, Jean-Luc Mélenchon, Elisabeth Guigou, Christophe Clergeau, Louis Mermaz, Jean Poperen.
Au retour de cette réunion de travail qui sera brève - nous pourrons reprendre, je pense, à 15 heures, mais c'est le président qui nous le dira - nous serons prêts. Encore un tout petit peu d'écoute bien que l'essentiel ou presque ait été dit. Je voudrais des propositions éclairées par la discussion précédente pour la prise de décision collective, le débat général ne reprenant pas. Donc l'après-midi, qu'il ne faudra pas laisser s'éterniser parce que vous êtes nombreux maintenant, et c'est bien, je m'en réjouis, mais je sais qu'à partir d'une certaine heure vous serez moins nombreux, nous aurons un débat de décision où nous examinerons les textes. Et nous conclurons ensemble ce Conseil national collectivement et dans les temps.
Mes chers camarades, je termine en vous disant que je ne reviens pas sur le caractère sérieux de la situation du pays. Vous mesurez donc l'importance accrue des responsabilités qui sont les nôtres.
Il faut être capable de les assumer aujourd'hui et demain, et être prêts, quels que soient les rythmes. A la fin de ce mois, nous aurons réservé des circonscriptions nombreuses pour des candidatures féminines. Au début de l'année prochaine, et je me demande s'il ne faudra pas en avancer la date, nous désignerons nos candidats et candidates aux législatives, nos têtes de liste aux régionales et peut-être faudra-t-il que nous en reparlions en Bureau national, nos candidats aux sénatoriales.
Ensuite, en 1997, nous consacrerons des journées successives à compléter nos propositions sur l'éducation, l'immigration, l'écologie, la sécurité, etc.
Nous commencerons à préparer, utilisant les premiers travaux des groupes de travail et des commissions du Parti, le travail de nos trois conventions, la synthèse de nos propositions pour le pays, et nous conclurons, si les choses se déroulent dans l'ordre, par notre Congrès vers la fin de l'année 1997.
Nous devrons naturellement pendant ce temps nous mobiliser aussi pleinement sur le terrain, notamment pour populariser nos propositions économiques et sociales.

Fondation Jean Jaurès

Vous voyez donc que le travail ne va pas manquer, et vous comprenez pourquoi je veux qu'il soit accompli de façon collective et de façon ordonnée.
(Vifs applaudissements)

Le président - Mes chers camarades, nous allons ouvrir le débat.
Il y a 21 camarades inscrits.
(Remous)
On va distribuer les amendements.
Si nous respectons les orientations données par Lionel, en deux heures vous aurez pu vous exprimer. C'est vous dire que je vais être chien ! Vous avez le droit à cinq minutes chacun, pas un mot de plus ! Et quelle que soit votre origine ! Je ne parle pas de votre valeur, elles sont identiques !
La parole est à Yvette Roudy. Régis Passerieux se prépare.

Yvette Roudy

Chers camarades, Je souhaiterais intervenir sur trois points, les deux premiers font l'objet de deux amendements, le troisième est une réflexion.
Le premier point : je souhaiterais que l'égalité professionnelle figure dans ce texte. Or c'est un peu l'oubliée du texte.
Je rappelle que les françaises, aujourd'hui, travaillent à 77% (c'est le taux le plus élevé d'Europe), que leur travail est précaire, partiel, qu'entre les salaires masculins et les salaires féminins, on enregistre toujours 25% d'écart, que le taux de chômage qui n'est pas connu est de 14% pour les femmes et de 10% pour les hommes.
Je souhaiterais que ces quelques chiffres figurent dans le texte.
Il existe une loi sur l'égalité professionnelle. Elle n'est pas appliquée, elle a été dévoyée, ceci pour une raison simple, c'est que j'avais oublié d'y mettre des contraintes. Je souhaiterais que nous prévoyions, dès que nous serons au gouvernement, d'améliorer et de compléter cette loi par un petit texte qui subordonnerait les aides publiques aux entreprises et l'octroi de marchés publics à la réalisation par ces mêmes entreprises de plans d'égalité professionnelle.
Cette proposition avait fait l'objet du dépôt d'une proposition de loi du groupe Socialiste. C'est quelque chose qui fonctionne très bien au Canada... (applaudissements)... qui a repris la loi que nous avions votée en votant cette mesure.
Deuxième proposition, je souhaiterais que l'on soit beaucoup plus volontariste sur la question des discriminations positives. Je sais que le principe même de la discrimination positive est formidablement combattu en ce moment aux Etats-Unis, notamment en Californie, a disparu en Grande-Bretagne et que nous avons beaucoup de Socialistes qui ne sont pas du tout convaincus de la nécessité de les utiliser.
La discrimination positive, c'est ce qui permet de réduire les inégalités, mais certains pensent que leur utilisation porte atteinte à l'intégrité de notre Constitution. J'ai en tête un certain argument qu'avait développé notamment Henri Weber, je n'avais pas eu le temps de lui répondre. Je pense que les

Fondation Jean-Jaurès

Socialistes ne peuvent se satisfaire d'un affichage constitutionnel théorique de l'égalité dans nos textes. Nous devons aller vers l'égalité réelle. Pour cela, il faut des discriminations positives, et je dirais que c'est toute la différence entre la conception libérale des valeurs de la République et la conception Socialiste de ces mêmes valeurs. Il faut l'afficher, il faut le dire.
Le troisième point sur lequel je voulais dire deux mots, c'est notre crédibilité. Nous avons des propositions fortes qui vont faire bouger. On va dire : les Socialistes sont de retour, ils ont retrouvé leur âme. On va créer des emplois. On dit 350 000 emplois pour les jeunes, on va trouver le financement dans le secteur public, et on dit 350 000 autres emplois dans le privé parce qu'on dit qu'il y a des patrons qui vont véritablement créer des emplois.
Alors, moi, je voudrais en être convaincue. Je ne suis pas sûre que les patrons vont réussir à être convaincus par nous sur ces créations d'emploi. La semaine dernière, un patron venait m'annoncer dans mon bureau à Lisieux qu'il allait transférer toute sa production en Tchécoslovaquie "parce que, vous comprenez bien, là bas, Madame, les salaires c'est 30% de moins". Je lui ai dit : "Pourquoi n'allez-vous pas en Asie ? Là-bas vous avez du monde pour rien, il y a de la main d'œuvre autant que vous voulez". Comme c'était un flamand, je crois qu'il m'a pris au premier degré !... (rires)… Mais, tout de même, je ne suis pas sûre du tout...

Louis Mermaz - C'est du racisme !

Le président - Laissez continuer Yvette Roudy.
Yvette Roudy - Il ne parlait pas français, voilà… (rires)… C'était une entreprise internationale, il ne parlait pas français, il a pris au premier degré ce que je lui ai dit, ce qui m'apprendra à ne plus parler au second degré.
Ce que je vous dire par là, c'est que s'il existe des patrons qui sont prêts, vraiment, à créer des emplois, moi je souhaiterais qu'on nous les fasse rencontrer et qu'en attendant, on les soumette à certaines conditions draconiennes.

Le président - Yvette...

Yvette Roudy - Si je dis cela, c'est que je sais que nous sommes dans l'horreur économique absolue, et je crois qu'il faut en faire prendre conscience à la totalité des français.
Sur notre crédibilité, je n'ai pas le temps de vous en parler, c'est dommage, je voulais parler des élites et parler de l'écart qui se situe entre ceux qui sont en haut et ceux qui sont en bas, et je voulais proposer, notamment, que l'on puisse prolonger un peu les discussions dans les sections parce qu'il me semble que quelques jours, simplement, pour discuter d'un texte qu'on a mis quand même plusieurs mois à élaborer, c'est insuffisant. Je souhaiterais qu'on ait un peu plus de temps pour discuter dans les sections et qu'on reporte peut-être le vote final.

Fondation Jean Jaurès

Le président - Yvette Roudy !

Yvette Roudy - Deux questions : est-ce qu'il y a des sujets tabous ? Pourquoi n'a-t-on pas parlé, s'agissant de l'emploi, du pantouflage et de ceux qui exercent un double métier, je parle des jeunes retraités qui ont un second métier ? Pardonnez-moi, c'est très brutal, mais c'est comme cela.

Le président - Merci Yvette, tout en te précisant qu'il y a des flamands français et qu'il y a même des flamands roses !
La parole et à Régis Passerieux.

Régis Passerieux

Chers camarades, cursivement, nous sommes au pied du mur, on le voit bien avec cette Convention, l'attente est immense et, à la fois, le scepticisme général.
Donc, tout est un peu instable, fluide, délétère, insaisissable, et nous avons la mission, dans l'espace démocratique français, de répondre à ces attentes comme l'a dit à l'instant Lionel Jospin, qu'on le veuille ou non, hier et au dehors, et elle est forte.
Évidemment, dans l'exercice de notre responsabilité, on va, quelle que soit la forme de propositions, nous renvoyer à deux cultures antinomiques, celle de la gestion et puis celle un peu plus jacobine, disons, qui traverse notre parti, et tout notre travail, tout notre engagement vont consister à éviter ces lectures qui, d'ailleurs, peuvent très bien s'additionner pour montrer que nous voulons investir un nouveau chemin, une véritable voie nouvelle.
Pour cela, nous avons la conviction, et nous l'avons exprimé tout au long de la commission et de ses travaux, qu'il faut fonder notre proposition sur une analyse sociale claire et nouvelle dont plusieurs dimensions en sont l'expression, très cursivement :
- rompre avec l'économisme qui fait du verrou de la monnaie le seul point clé, c'est une erreur.
- Affirmer qu'aujourd'hui, dans l'état de la société, c'est la dynamique sociale qui va provoquer la dynamique économique et pas les règles classiques économiques, que c'est la créativité sociale, la créativité tout court de la société qu'il faut, par un remodelage des institutions et des mesures, faire libérer, et que nous sommes actuellement face à ce que les français ressentent qui est bien une société verrouillée, corsetée par des institutions à tous les niveaux pas seulement en haut, une société qui n'éduque plus les gens, qui dévoie les gens, qui ne provoque pas des remontées d'informations et surtout qui ne mobilise pas l'énergie. La société est corsetée et toutes les évolutions nouvelles liées à l'évolution des technologies, à la mondialisation, dessinent une société plus fluide, plus rapide que ses institutions empêchent de libérer.
La solution étant bien entendu de les libérer uniquement contre tout ce qui est organisation du social.
C'est pourquoi nous avons proposé de refonder une nouvelle architecture sociale, de redessiner un véritable pacte social, de refonder les règles du jeu, le

Fondation Jean Jaurès

pacte social hérité de la Libération, en implantant de nouvelles règles sociales et en donnant de nouvelles règles du jeu à notre société.
Nous considérons qu'après le travail réalisé, c'est dans cette direction que va le texte qui nous est présenté très clairement en l'illustrant par des propositions, en engageant cette démarche et donc en illustrant ce nouveau chemin par des propositions concrètes, tant sur l'Europe où nous prenons une posture à la fois réaliste et ferme, qu'en direction des jeunes où nous voulons provoquer un choc pour créer une dynamique sociale, que sur les 35 heures et la réduction du temps de travail où il s'agit bien de provoquer la création d'une nouvelle organisation de la société en même temps que de susciter des mesures pour l'emploi.
Sur deux points, nous avons souhaité présenter des amendements que nous avons d'ailleurs présentés en commission et discutés.
Un premier point concerne l'approfondissement de cette démarche nouvelle en allant un peu plus loin dans la logique du texte au travers d'un contrat individuel de société qui s'attaque à cette précarité qui mine la société française et qui casse la dynamique sociale, en regroupant tous ces fonds et parts de formation qui sont dans les régions, dans les CCI, rattachés à l'ANPE, les fonds de l'insertion, les fonds du revenu d'insertion, les fonds peut-être aussi de l'UNEDIC en les rassemblant , y compris en cassant les pouvoirs, les publics , les jeunes, les vieux , les publics en congés de conversion, tous ensemble parce qu'il y a une seule société, dans un fonds national pour l'emploi et la formation réparti dans des agences départementales paritaires établissant un contrat de société avec chaque individu. Personne ne perdrait avec ce contrat de liens avec la société. Nous passerions d'un assistanat passif à une réinsertion dynamique en bridant cette segmentation des pouvoirs et des publics qui mine la société.
Deuxième proposition, elle concerne les affaires fiscales où nous aurions plus de justice à travers la progressivité pour que la redistribution que nous allons annoncer à la tribune de la Convention soit vraie, lisible et claire et non pas une superposition d'injustices fiscales qui sont toujours complexes.
Dans les deux cas, cela pose le problème de l'Etat, il suit tout au long du texte. Nous voulons un Etat qui ne soit plus peau de chagrin, il faut qu'il soit moderne (on sent bien qu'on ne l'a pas encore défini) et que nous soyons capables de porter la capacité d'indignation des gens et à la fois la dignité. Il n'y a pas de raisons que la gauche soit divisée en deux pour porter ces deux tendances, nous devons les porter ensemble.

Le président - Merci. La parole est à Martine Aubry, Jean Glavany se prépare.

Martine Aubry

Cher Michel, chers camarades, je crois que, comme Henri et Lionel l'ont dit tout à l'heure, la Convention que nous préparons aujourd'hui est effectivement essentielle, d'abord parce qu'après l'Europe et la démocratie, nous rentrons au cœur de ce qui intéresse directement les Français, l'emploi, l'avenir de leurs enfants, la place de l'Etat, c'est-à-dire la justice, l'avenir de la protection sociale

et des services publics, mais aussi parce que, politiquement, elle est au cœur du projet de société que nous voulons construire.
Je crois que nous sommes excessivement attendus aujourd'hui par les français parce que (c'est inutile de revenir sur ce que Lionel a dit tout à l'heure) l'échec de la droite est patent, mais peut-être aussi et surtout, et c'est ce que je voudrais dire, parce que le climat dans notre pays est lourd, parce que la désespérance est majeure, parce que beaucoup de français , je n'ose pas dire la majorité, pensent qu'aujourd'hui plus rien ne sert à rien, qu'on ne peut plus faire confiance à personne et que ceci explique sans doute la montée des individualismes, des corporatismes et des extrémismes.
Tout cela pour dire que la responsabilité de la gauche aujourd'hui est absolument majeure et que cette responsabilité, ce que l'on attend de nous, c'est un nouveau projet de société, qui à la fois redonne l'espoir, mais qui soit aussi en rupture avec la société actuelle, c'est-à-dire avec un système libéral que la droite a pris autour de l'économie et qu'elle essaye de mettre dans l'ensemble de notre société, une société libérale, fondée sur un individualisme forcené, sur un moins d'Etat, sur une mondialisation dérégulée, qui entraîne ce que l'on voit, Lionel en redonnait un exemple tout à l'heure, la loi du plus fort, la suprématie du financier sur l'économique et sur le social et l'acceptation de l'exclusion et de l'exploitation dans un certain nombre de pays.
Aussi, ma conviction profonde ainsi que celle d'Elisabeth Guigou et de Jean Le Garrec, avec qui nous déposons ces amendements qui, je pense, sont dans la ligne du texte et certainement partagés par vous, c'est que la gauche a une responsabilité aujourd'hui majeure, historique pas seulement pour proposer un nouveau projet à la France, mais aussi pour le proposer à l'Europe, car la conviction que nous avons c'est que si dans les années qui viennent l'Europe ne retrouve pas l'homme au cœur de ses fondements, la mondialisation libérale dérégulée faisant ses effets, nous ne serons plus qu'un continent décadent tourné vers le passé et incapable de montrer une perspective.
Aussi l'amendement que nous proposons qui pourrait s'inscrire (je reconnais qu'il est trop long, Lionel) à la fin de l'introduction vise essentiellement à montrer que les propositions que nous faisons aujourd'hui dans un domaine clé (Henri l'a dit, l'emploi, la distribution des revenus) ne sont que des propositions dans un projet global de société qui s'appuient sur une rupture avec la société libérale, qui proposent un nouveau modèle de développement économique, qui rouvrent des marges de manœuvre et qui proposent finalement une société où l'on vive mieux ensemble, c'est-à-dire des mesures qui sont à la base d'une dynamique et pas seulement des instruments mécanistes qui, par la loi, à eux seuls, feraient bouger la société.
C'est bien cela que nous souhaitons proposer, c'est-à-dire montrer que le marché doit être remis à sa seule place, celle de définir la concurrence entre les biens et services classiques, mais que l'Etat doit retrouver toute sa place à la fois pour remplir les besoins majeurs en matière de logement, de santé, d'éducation, de sécurité, mais aussi pour répondre aux aspirations nouvelles en matière d'environnement, de services aux personnes et autres.

Enfin, et je m'arrêterai là, ce projet de société ne se fera pas uniquement par la loi. Ce qui nous est demandé aujourd'hui, c'est bien de redonner un sens, et pas de faire croire qu'avec seulement des lois (car il en faut, des lois, je suis d'accord avec celles qui sont proposées) nous mettrons la société en mouvement. On attend de nous de la dynamiser (que l'on appelle cela un contrat social, que l'on appelle cela autrement, cela m'est égal), on attend de nous de donner du sens à ce pays et d'être capables de porter cette société et de la mettre en mouvement.
C'est l'objet de notre premier amendement, qui vise encore une fois à positionner des mesures, que nous partageons dans leur globalité, dans un projet plus global qui soit capable de redonner l'espoir.
Une phrase, pour dire que le second amendement (Elisabeth en parlera) vise à ce que nos propositions majeures sur la durée du travail et l'emploi des jeunes soient crédibles, car nous sommes attendus sur la crédibilité là aussi, mais également porteuses d'une dynamique et que nous ne donnions pas l'impression que seule la loi fera tout.
La conviction que nous avons en proposant ces amendements, qui sont dans la logique du texte mais qui le remettent en perspective, c'est que si nous sommes d'accord sur cette société globale et cohérente que nous proposons, nous aurons peut-être aussi moins de débats sur des faux problèmes sur lesquels nous nous opposons parfois ; je pense que c'est une condition de notre crédibilité sur ce qu'on attend de nous, c'est-à-dire redonner l'espoir à la fois à la France mais aussi au modèle européen que nous voulons construire.
(Applaudissements)

Le président - Merci Martine.
La parole est à Jean Glavany, Catherine Trautmann se prépare.

Jean Glavany

Top chrono !
Mes chers camarades, je vais être obligé de concentrer mon intervention sur un seul point, pour dire un regret, et deux ou trois amendements que je n'ai pas déposés ; je suppose que malgré tout, dans notre délibération collective, nous allons avoir l'occasion aujourd'hui d'améliorer le texte dans la forme, sur quelques points qui ne sont pas forcément inintéressants, même s'ils ne sont pas formulés d'une manière nationale, si j'ose dire, apte à saisir l'opinion d'une manière spectaculaire.
Mon regret, c'est que (et je rejoindrai ce que vient de dire Martine à l'instant) il me semble que, dans la mesure où (et Passerieux le disait juste avant) nous constatons tous un état de l'opinion et de la société qui est le fruit naturel des délocalisations, de la mondialisation, des déstructurations, des privatisations, qui fait que les gens, nos électeurs, mais aussi nos sympathisants, l'opinion, sont "paumés", nous avons besoin de redonner un sens, nous avons besoin de redonner des repères, et il nous semblait, à un certain nombre d'entre nous qui avons travaillé pendant quelques semaines, que ce sens, ces repères, ne se

traduisaient pas forcément en termes de fiscalité, ne se traduisaient pas forcément par des taux de croissance, mais devaient se retrouver à travers un projet culturel, à travers un projet éducatif, à travers une ambition culturelle et de formation, et nous aurions souhaité (nous avons essayé de le formuler) que ce sens apparaisse, j'allais dire, dès le début du texte. Peut-être y a-t-il des améliorations à apporter, car il me semble que l'élévation du niveau de connaissances d'un pays, le projet de diffusion d'une culture pour tous, à tous les niveaux, c'est au fond une grande marque de l'histoire des Socialistes, pas de ces vingt dernières années, mais de ces deux derniers siècles.

Le seul point que je reprendrai dans mon intervention revient à ce que nous avons débattu à propos du programme national des jeunes.

J'ai été, avec un certain nombre d'entre nous (important), opposé à l'idée d'une obligation d'embauche. Pourquoi ?

Parce qu'il nous semblait que les jeunes, entre 16 et 25 ans en particulier, et même au-delà, sont à la frontière de deux systèmes, le système de formation et le système de l'entreprise, que l'équilibre entre ces deux systèmes est extrêmement fragile, difficile à faire évoluer, et que l'ouverture d'un guichet d'embauche automatique dans les entreprises pouvait rompre cet équilibre fragile, en particulier faire oublier l'exigence de formation et dissuader les jeunes de ce pays (et même au-delà des jeunes) de cette nécessité de se former.

C'est pour enrichir cet équilibre plutôt que pour le fragiliser que nous avons souscrit, dans un accord unanime, à cette idée d'une loi-cadre qui, j'allais dire, engloberait ce projet d'échange entre la jeunesse et les entreprises et qui permettrait de forcer la porte des entreprises.

Mais comment forcer la porte des entreprises ? Je voudrais le dire ici avec force.

Je pense que la meilleure manière, la plus efficace, la plus solide, la plus porteuse d'avenir, de forcer la porte des entreprises, c'est la formation et, en particulier, la formation en vue d'une embauche, évidemment, en vue d'une insertion professionnelle.

Je pense notamment que cette loi devra contenir toutes les dispositions dans deux domaines qui sont fondamentaux :

- la formation en alternance pour que les entreprises y participent beaucoup plus qu'elles ne le font, mais la formation en alternance c'est à la fois l'apprentissage, bien sûr, mais aussi l'alternance sous statut scolaire ;
- et aussi, ne l'oublions pas, ce projet d'éducation tout au long d'une vie, c'est-à-dire l'affirmation de ce droit à la formation continue que nous avons besoin d'enrichir considérablement, y compris parce qu'il est en train d'être remis en cause par Barrot.

C'est pourquoi, et j'en finis, je proposerai avec d'autres deux ou trois amendements :

- d'une part pour que dans le cadre de la loi jeunes, qui est définie, on ne dise pas que c'est par ailleurs que nous allons faire un programme pour la formation en alternance, mais que c'est bien dans cette loi que nous allons inciter les entreprises à insérer et à former, dans le même mouvement et non pas dans un mouvement différent.

Fondation Jean Jaurès

Sur ce premier amendement, j'ai parlé avec Dominique Strauss-Kahn, je sais qu'il n'y aura pas de désaccord entre nous.
- d'autre part, pour que dans le passage sur la formation et l'éducation, il y ait l'affirmation, qui est fondamentale, d'un projet concernant l'éducation tout au long d'une vie, le droit à la formation individuelle, et nous avons deux ou trois phrases-clés que nous devons mettre dans notre projet.
Ce sont des amendements qui ne nécessitent pas un débat national, mais je pense qu'il faut être précautionneux sur ces sujets.
(Applaudissements)

Le président - Merci.
La parole est à Catherine Trautmann, ensuite à Marie-Noëlle Lienemann.

Catherine Trautmann

Cher Michel, Cher Lionel, le texte dont nous débattons constitue véritablement une proposition alternative à la politique de "navigage à vue" et de casse sociale que mène aujourd'hui le gouvernement.
Je voudrais simplement revenir sur deux points qui me paraissent essentiels dans le débat actuel.
Le premier concerne notre volonté européenne et les conditions que nous y mettons ; je reviendrai sur ce terme.
Le deuxième point de mon intervention portera sur le partage de l'emploi.
Premier point, sur l'Europe.
Je parlais à l'instant de politique de "navigage à vue" et de casse sociale engagée par le gouvernement.
Nous avons un débat par rapport auquel nous avons, au travers de ce texte, apporté un certain nombre de clarifications et je crois que ces clarifications sont importantes.
Je crois qu'il n'est pas nécessaire de débattre, cher Henri, sur les conditions préalables ou pas préalables, ce qui est important c'est que nos concitoyens considèrent comme des garanties fermes les engagements que nous prenons, quant à la monnaie unique, d'intégrer des pays qui, jusqu'ici, par une forme de dumping sur la monnaie, ont entraîné et développé les délocalisations.
Le deuxième point, c'est que nous puissions aussi intégrer et porter les propositions pour l'emploi qui aujourd'hui sont repoussées par les Etats dans le cadre de la conférence intergouvernementale.
Enfin, il s'agit de reconsidérer complètement le rôle de l'Europe dans la répartition, la redistribution territoriale de la contribution des Européens. Je voudrais souligner que les Etats, dont la France en premier lieu, ont exigé la diminution d'un milliard d'écus dans les fonds structurels qui sont ceux qui aident l'ensemble de nos régions françaises et en Europe à se développer !
Je crois que ces conditions ou ces garanties sont des éléments importants et qu'ils figurent de fait dans notre projet et notre ambition pour l'Europe. Il serait, en effet, assez paradoxal que dans la perspective d'un retour à la responsabilité de ce pays nous soyons en retrait par rapport à cette volonté.

Fondation Jean-Jaurès

Ce que nous voulons pour l'Europe, c'est la marquer, c'est aussi pouvoir apporter ce que Lionel rappelait, c'est-à-dire un véritable gouvernement européen.
Deuxième point, sur le partage du temps de travail.
Nous avons déposé deux amendements qui entrent complètement dans la logique du texte qui a été préparé et débattu lors des réunions de la Commission nationale.
L'un porte sur la réduction du temps de travail.
Il y a deux attitudes possibles par rapport à la réduction du temps de travail. Certains considèrent qu'au fond la réduction du temps de travail s'est poursuivie tout au long du temps, qu'elle a été accompagnée par la croissance, et que l'emploi finalement a connu ces modifications liées à une évolution économique. Ce que nous souhaitons bien explicite dans le texte que nous allons présenter aux Français, c'est qu'il s'agit bien d'utiliser comme un levier de transformation sociale la réduction du temps de travail, comme une mesure structurante, progressive certes (35 heures d'abord, 32 heures ensuite), de façon à pouvoir provoquer cet effet de levier.
Aujourd'hui, nous avons un partage cynique, inéquitable du travail, que ce soit au travers de la précarité plus ou moins importante des emplois, que ce soit lorsqu'on considère la situation des jeunes et des femmes ; je ne reviendrai pas en détail sur les chiffres.
Mais par contre, ce sur quoi je souhaiterais insister, c'est que, comme effet levier, le partage du travail, la réduction du temps de travail doit nous permettre d'inverser en quelque sorte la logique. Nous n'avons plus autant de richesses qu'auparavant et il faut considérer que la création d'emplois en elle-même, au travers de la responsabilité publique et de la responsabilité des entreprises, peut être un facteur de croissance.
C'est ceci que nous devons proposer par deux types de mesures : l'une qui relève de la loi-cadre, et l'autre qui relève des mesures que l'on a qualifiées, dans ce texte, d'urgence.
Je crois en effet que l'on ne peut pas rester immobile et que nous avons des solutions rapides. Il a été question juste avant moi, dans l'intervention de Jean Glavany, de l'insertion professionnelle. Il y a aujourd'hui même, dans l'application de la loi existante, des mesures de financement possible sur une formation en alternance, si l'on considère que pour les entreprises 0,9% de leur contribution à la formation professionnelle obligatoire peut être consacré, pendant une période permettant de faire la transition, avant la réduction du temps de travail, prioritairement aux demandeurs d'emploi. Ceci figure déjà dans la loi, c'est parfaitement concret et nous pouvons nous engager dans des mesures d'urgence qui visent en particulier les jeunes.
Je voudrais simplement terminer par une phrase concernant le second amendement qui porte sur un certain nombre de grands chantiers sociaux qui sont ceux du défi de la santé, des personnes âgées, ceux du SIDA et de l'intégration sociale et professionnelle des adultes handicapés.

Fondation Jean Jaurès

Je crois qu'il faut penser notre société et notre projet social à partir aussi de ceux qui, aujourd'hui, refusent d'en être exclus, qui revendiquent leur dignité et qui revendiquent tout simplement d'être considérés comme des citoyens comme les autres. Je crois que cette générosité, qui s'adjoint à un souci d'équilibre, ne doit pas oublier de marquer parmi nos priorités cette préoccupation-là.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Catherine.
La parole est à Marie-Noëlle Lienemann, puis Vincent Peillon et Christian Pierret.

Marie-Noëlle Lienemann

Chers camarades, Lionel Jospin a eu raison de dire ce matin que l'enjeu principal était d'éviter le basculement de notre société vers un modèle américain, vers un modèle libéral, vers un modèle anglo-saxon, et de défendre, actualiser et donner une nouvelle jeunesse au modèle républicain et au modèle social européen. Voilà l'enjeu.
Sommes-nous bien d'accord sur le diagnostic ? Je crois que nous le serons.
Il y a une accélération considérable du basculement de la société française vers une société à l'américaine rampante depuis l'arrivée du gouvernement Balladur et avec le gouvernement Juppé. Le temps nous manque, mais je crois que nous sommes tous d'accord sur ce constat.
Donc, si nous sommes bien d'accord sur le constat, nous pourrions sans doute être d'accord sur la réponse. Il va falloir agir vite pour reconstruire un nouveau modèle et pour défendre ce qui reste de notre modèle social.
Agir vite et s'inscrire dans la durée n'est pas antagoniste. Nous pensons que dans les textes actuels la question de l'urgence d'un certain nombre de réformes structurelles n'est pas suffisamment prise en compte et que tout semble mis un peu sur le même niveau ; je ferai une exception sur le projet jeunes, qui apparaît comme étant le cœur de l'urgence.
Nous pensons qu'il y a trois grandes urgences en termes de réformes lourdes :
- la réduction du temps de travail ;
- la redistribution des richesses ;
- et la constitution d'un rôle majeur pour l'Etat et la puissance publique, en particulier à travers le dispositif jeunes.
Donc d'abord, débat sur l'urgence, ensuite sur le projet lui-même.
Si nous sommes d'accord sur l'urgence, il y a deux piliers dans notre action :
-résister.
-construire.
Résister en particulier contre le démantèlement de la protection sociale et nous ne sommes pas convaincus par le passage de l'ensemble du financement de la santé (notamment de la cotisation salariés vers une CSG élargie).
Nous n'en sommes pas convaincus pour trois raisons.
L'argument qui est habituellement donné est le fait de faire contribuer tous les revenus. Or, quand vous prenez les recettes de la CSG, les revenus du capital ne

Fondation Jean Jaurès

font que 7% des revenus, le reste, c'est du transfert entre les retraités, les salariés, etc. Si l'on veut prélever 7% sur le capital, on peut le faire autrement qu'en obligeant à redistribuer entre retraités et revenus du travail.
Sortir hors de l'entreprise (ce qui ne veut pas dire obligatoirement sur la masse salariale) le financement de la protection sociale, c'est le faire glisser vers un système qui va l'inclure d'une manière, certes, techniquement en apparence différente, mais objectivement identique, dans un système de fiscalisation et qui va le mettre dans le paquet de l'ensemble des déficits publics qui sont, sous une pression libérale, à la réduction et à la baisse.
D'ailleurs, sur la philosophie du déficit public, soyons attentifs, il y a des déficits positifs quand ils sont maîtrisés, qu'ils portent des logiques d'avenir, et il y a des déficits négatifs, quand ils sont le fruit d'un pansement social qu'on est obligé de donner à l'incurie des entreprises dans un certain nombre de domaines et à l'incurie de la distribution des richesses dans ce pays.
Nous ne sommes donc pas convaincus sur la CSG. Nous pensons qu'avec les fonds de pension, le système du plan Juppé, qui était bien construit dans cette perspective -monter des fonds de pension, transferts de toute une série vers la fiscalité- est une menace à terme sur notre système de protection sociale.
Nous avons donc des procédés à proposer sur ces sujets là.
Deuxième résistance : le service public.
Je crois que la dessus nous aurons facilement des accords ; je trouve quand même que la partie de notre texte est un peu faible, notamment sur la nationalisation de France Telecom et sur la nécessité de regagner dans le secteur public des pans entiers qui ont été démantelés inutilement car il n'est pas positif pour nous et l'avenir de ce pays que France Telecom entre dans le système concurrentiel privé.
Donc, résister, construire. C'est là que les trois grandes réformes urgentes doivent se décliner avec plus d'ampleur et de clarté.
La réforme fiscale, la redistribution des richesses, c'est le nœud du dispositif dont les bidouillages techniques que l'on nous propose sur la réduction du temps de travail, n'auront de sens que si, en même temps, nous sommes capables de transférer une partie de la charge qui pèse aujourd'hui sur l'effort du travail, du capital financier vers le capital productif.
Nous considérons que si les objectifs de la réforme fiscale sont bons dans le texte, les mesures qui sont présentées comme étant les mesures prises rapidement ne sont pas à la hauteur du phénomène ; nous devons mieux réaffirmer une baisse de la TVA notamment dans des secteurs qui sont utiles à la relance de la consommation populaire. En revanche, il va falloir renouer avec la progressivité de l'impôt pour l'impôt sur le revenu en supprimant les prélèvements libératoires indexant le patrimoine. Là, nous proposons une loi fiscale votée pendant la première année, qui donnera plus d'ampleur au mouvement de transferts sociaux qui apparaît aujourd'hui dans notre texte comme d'une moindre ampleur et de moins sens pour accompagner à la fois une reprise de la croissance, de la réduction du temps de travail.

Fondation Jean Jaurès

Je termine par la restructuration du temps de travail : 35 heures tout de suite, une loi sans perte de salaire, une loi dans les trois mois, applicable dès son vote, et 32 heures négociées progressivement à la fin de la législation. Nous sommes trop timorés dans nos propositions, nous considérons que nous pouvons les muscler en termes d'engagement car nos concitoyens ont besoin d'être à nouveau conquis et convaincus ; il n'est possible de le faire que si notre engagement est clair, net et pas instable.
Dernier sujet : le projet européen.
Sur le projet européen, mes chers camarades, nous vous avons déjà fait connaître notre position. Le Parti avance dans la direction que nous avons souhaitée. Il ajoute des clauses mais dans la discussion, il ne met pas les conditions sociales, il ne met pas les conditions de protection contre les délocalisations, et vous le verrez, l'Europe aujourd'hui va dans l'impasse. On ne peut pas simplement lister les conditions supplémentaires à ajouter, il faut proposer un nouveau dessein pour l'Europe, pas un dessein abstrait. Il faut présenter dès à présent un nouveau traité européen qui soit la sortie européenne à l'impasse maastrichtienne et à l 'impasse monétaire dans laquelle nous sommes englués.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Marie-Noëlle. La parole est à Vincent Peillon.

Vincent Peillon

Chers camarades, je crois qu'il y a dans le cœur de tout Socialiste une petite flamme qui ne demande qu'à grandir. Cette petite flamme, c'est celle de notre idéal commun. Cet idéal commun n'a pas changé depuis plus d'un siècle que le mouvement Socialiste existe et combat. C'est l'idéal de la justice sociale, c'est celui de l'égalité des conditions qui n'est pas formelle mais économique et sociale.
C'est l'objet de cette troisième Convention et il me semble que c'est pout cela que le travail accompli dans cette troisième Convention est le plus important des travaux que nous avons accomplis depuis le début de l'année. C'est le plus important pour deux raisons majeures que l'on ne doit perdre de vue à aucun moment dans nos discussions d'aujourd'hui.
La première raison est que c'est bien cette aspiration à légalité des conditions qui a été dans le fond la plus malmenée par notre expérience prolongée du pouvoir.
Je n'avais pas de doute concernant la régulation internationale ou les progrès de la démocratie, à ce que l'on fasse une nouvelle fois avancer le pays par nos propositions.
Cette petite flamme de l'égalité des conditions dans notre cœur a été un peu assombrie ces dix dernières années.
L'enjeu était énorme pour nous car à travers les questions économiques et sociales, ce qui est en question, c'est bien le problème de l'identité Socialiste. C'est la première raison.

Fondation Jean Jaurès

La deuxième raison pour laquelle ce débat est fondamental, c'est bien entendu - cela a été dit par Emmanuelli et par le Premier Secrétaire- l'état du pays aujourd'hui. C'est bien sûr sur ces questions de justice sociale, de lutte contre le chômage, l'égalité des conditions que nous sommes aujourd'hui le plus attendus car c'est là-dessus qu'il y a urgence.
Pour ces deux raisons, mes camarades, je suis de ceux qui se réjouissent profondément des avancées que le texte proposé par l'ensemble de la Commission jusque là a permis de réaliser. Pour la première raison, parce que, bien entendu -cela a été dit mais c'était une évidence- la politique proposée est une politique alternative à la politique menée aujourd'hui par la Droite, mais aussi pour une deuxième raison, que j'affiche hautement, qui est que cette politique est aussi alternative dans un sens plus doux, à celle que nous avons menée, et qui a assombri notre cœur, au moins durant le second septennat.
Sur des sujets de fond, le Parti avance une fois encore.
Sur le type de croissance que nous demandons , le texte avance concernant une croissance par l'investissement public, mais aussi sur le développement durable et pas simplement comme cela a été dit ce matin, de façon annexe, car il est prévu un plan sur dix ans, à travers une loi afin de faire avancer la question du développement durable.
Sur la question des emplois de service ou de ce que je préfère appeler l'économie solidaire, pour la première fois, des engagements précis sont pris concernant le mode de financement et les mesures en faveur des jeunes qui sont des mesures de justice sociale. C'est une bonne chose.
De la même façon, sont avancés notre idéal européen et la nécessité d'une réforme fiscale qui est à assumer, ainsi qu'une lutte très précise en faveur des plus démunis à travers des tas de décisions comme la couverture universelle, des mesures en faveur du logement, des possibilités de soins gratuits, un plan en faveur de la grande pauvreté, la discrimination positive par exemple dans l'éducation.
Alors, mes chers camarades, pour toutes ces raisons, je n'ai aucune difficulté à soutenir le texte.
En revanche, je voudrais venir très rapidement sur le dernier point qui est celui qui nous préoccupe le plus : le point des amendements.
Il y a un paradoxe au Parti Socialiste ; je vous rappelle que lors du dernier Congrès, j'étais le seul, avec mes camarades, à avoir proposé un texte alternatif. Ce texte proposait les 32 heures, alors que le texte de la majorité portait sur les 35 heures.
Aujourd'hui, le texte de la Convention propose à travers les 35 heures sans réduction de salaire, la semaine de 4 jours et les 32 heures.
Les camarades que nous n'avons pas entendus à l'occasion du Congrès pour soutenir la ligne que j'ai affichée fortement, celle des 32 heures, se réveillent aujourd'hui alors que les 32 heures sont dans le texte.
Cette façon de manier les amendements -je le dis une fois de plus comme à Liévin- est une façon d'obscurcir le débat entre nous et de réduire les grands choix politiques à des positionnements internes.

Fondation Jean Jaurès

L'argument qui voudrait que le dépôt d'amendement permette le débat est un faux amendement. Par rapport à l'opinion française, notre identité de Socialiste, les attaques du pays ont obscurci le débat et même dans les sections, on peut débattre démocratiquement car le texte le permet suffisamment.
J'ai été content d'entendre les conditions que le Premier Secrétaire émettait lui-même quant à la clarté du débat dans la journée;
Je pense, en effet, que les conditions émises sont les seules conditions qui permettront que nous nous retrouvions ce soir tous ensembles pour défendre dans les 18 mois qui viennent une véritable alternative politique, celle qu'attendent les Français.
(Applaudissements)

Le Présiden.- Merci, Vincent. La parole est à Christian Pierret.

Christian Pierret

Mes camarades, la logique générale du texte nous paraît suffisante pour que, s'il faut l'amender et le rendre plus conforme à l'ensemble de nos souhaits, cela passe par un certain nombre d'amendements qui ne sont pas pour autant des amendements en rupture avec une orientation qui nous paraît excellente car elle positionne clairement la démarche du Parti Socialiste à gauche, face au problème central qui est le nôtre, qui est la lutte contre l'inégalité dans notre pays.
La dérégulation, la mondialisation, la délocalisation ont entraîné depuis plusieurs années un accroissement inacceptable des inégalités sociales, culturelles, économiques.
7 millions d'exclus, une inégalité de plus en plus grand entre les différentes catégories de revenus au détriment des salariés, une inégalité dans la détention des patrimoines, 1% des Français possède 50% du patrimoine, 25% d'entre eux n'en possèdent que 1%, une inégalité soulignée par les très nombreux rapports, notamment ceux du CERC, Centre d'Etude, du Revenu et des Coûts.
Or, l'inégalité aujourd'hui est d'abord un obstacle provenant des structures sociales, de la démarche d'ensemble d'une société beaucoup plus que sur l'incapacité de notre économie, de notre organisation économique et industrielle, à y surmonter.
Il nous faut -c'est ce qu'affirme le texte- tourner le dos à la démarche des pays ultralibéraux, notamment la Grande Bretagne et les Etats-Unis qui, pour combattre le chômage, ont assis leur stratégie sur la baisse des salaires, notamment sur la baisse des salaires les plus bas. Aux Etats-Unis, les salaires ont baissé en quinze ans de 30% pour ce qui concerne les salaires les plus élevés, et de 10% pour les salaires les moins élevés, la croissance des inégalités aux Etats-Unis, enfin, la baisse de la cohésion sociale, ont fait qu'aujourd'hui, cette société est écartelée entre un groupe dominant de plus en plus riche, et un groupe de plus en plus important, à la base de la société, de plus en plus pauvre.

Collection Jean-Jaurès

Il nous faut aujourd'hui choisir un autre modèle de développement qui tourne le dos à la résolution de la crise par la baisse des revenus salariaux, en particulier par l'appauvrissement des plus pauvres.
C'est la logique de ce texte, c'est celle qui nous convient.
Pour y parvenir, il convient, en effet, de réformer l'ensemble des prélèvements fiscaux et sociaux, et pas simplement la fiscalité, comme il est dit parfois car il faut les inscrire dans l'ensemble d'une réflexion et ne pas les considérer indépendamment les uns des autres.
Il faut, en effet, se référer à ce qui se passe autour de nous ; plusieurs l'ont dit il y a un instant à cette tribune.
Le contexte politique aujourd'hui est que les Français refusent l'injustice, refusent l'inégalité des situations, des revenus et des patrimoines et la première des urgences est d'augmenter le pouvoir d'achat des plus défavorisés
Le ras-le-bol des Français à l'égard de l'inégalité passe par un affichage clair de notre part que nous lutterons pour que le pouvoir d'achat augmente rapidement.
Il passe aussi par une sensibilité accrue à l'ensemble des prélèvements, notamment aux prélèvements fiscaux, que cela soit d'ailleurs les prélèvements d'Etat -on a vu les réactions au plan Juppé- mais aussi la fiscalité locale.
Il faut que notre texte soit suffisamment dynamique, responsable et réaliste pour que la sensibilité particulière qui s'exprime à l'égard des prélèvements soit prise en compte.
C'est pourquoi nous jugeons positive l'idée de stabiliser les prélèvement obligatoires, l'idée que s'il faut augmenter un certain nombre de prélèvements, d'autres et notamment les impôts indirects doivent diminuer pour que globalement, notre démarche ne s'analyse pas comme une démarche de plus en plus administrative, voire même ne soit pas caricaturée comme une démarche confiscatoire, mais soit effectivement inscrite dans la logique d'une économie dynamique, créatrice de richesses mieux redistribuées et il faut mieux tenir compte de la réalité sociale du pays.
Il faut donc tourner le dos à ce que dit la Droite. 120 milliards de prélèvements sous Juppé, 80 milliards sous Balladur, 200 milliards au total. La stabilisation des prélèvements obligatoires nous entraîne vers le refus absolu de la politique économique sociale de la Droite.
Il faut également -et là aussi nous tournons le dos à la Droite- affirmer une bonne gestion des finances publiques pour faire baisser les taux d'intérêt, inciter à l'investissement et au redémarrage de l'économie, y compris dans les entreprises.
Là aussi, il faut tourner le dos à ce qu'a fait Balladur, qui a multiplié par 2 en deux ans le poids de la dette publique, la marge de manœuvre que nous trouverons et la croissance économique. Il faut tout faire pour que, sur initiative publique de l'Etat et des collectivités locales mais aussi du secteur privé, et la création de richesses par l'entreprise privée, nous puissions répondre à l'attente de plus de justice et d'égalité par la croissance.
Plusieurs points, et je termine là-dessus, rapides :

Fondation Jean Jaurès

- garantir une plus grande justice sociale en mettant en œuvre une progressivité des prélèvements fiscaux et sociaux
- garantir l'universalité de la réforme et l'imposer aux prélèvements d'Etat et ceux des collectivités locales
- alléger les charges pesant sur le travail et principalement sur le salaire pour reporter une partie sur les revenus du capital
- promouvoir une croissance plus riche en emplois en favorisant l'investissement collectif et productif, en encourageant la recherche, l'initiative créatrice et l'esprit d'entreprise
- enfin adapter la fiscalité à l'émergence des nouveaux problèmes de société comme la protection de l'environnement ou la montée de la grande pauvreté par exemple.

Voilà, mes camarades, une réorientation d'une politique fiscale et de prélèvements différente. C'est celle de notre texte et il nous convient.

Le président - Merci Christian.
La parole est à Pierre Guidoni.

Pierre Guidoni

Mes chers camarades, parmi d'autres interventions, et c'est bien naturel, qui insisteront sur tel ou tel aspect dut texte, pour le moment, ou pour le compléter, je voudrais après d'autres vous appeler à mesurer la responsabilité qui est la nôtre au moment où nous nous préparons à conclure cette réflexion sur la politique économique et sociale, et en même temps, à conclure le processus de réflexion et d'élaboration collective qui a été le nôtre pendant toute cette année.
Nous ne terminons pas seulement l'étude du texte qui nous est soumis aujourd'hui. Nous mettons un point final à la réflexion qui a commencé au début de l'année à travers le texte sur la mondialisation, l'Europe et la France, et qui s'est poursuivie par la convention sur la démocratie et débouche aujourd'hui sur l'ensemble des propositions qui concernent la vie quotidienne des Français et en même temps que l'avenir économique de notre pays et sa situation dans l'Europe.
Mesurer notre responsabilité, c'est mesurer l'attente qui existe dans l'opinion, mesurer l'inquiétude - et le terme est faible - parfois la désespérance sociale qui traverse aujourd'hui des millions et des millions de français, les chômeurs, les jeunes, ceux qui sont frappés de plein fouet par la perpétuation de la crise, mesurer aussi - pourquoi ne pas le dire - la situation dans laquelle se trouve un gouvernement qui au fond n'a jamais trouvé l'oreille de l'opinion publique , n'a jamais su engager le dialogue avec les français, et qui manifeste ces derniers jours son incapacité à prendre en charge les véritables problèmes du pays.
C'est en ce sens que dans le travail que nous avons fait, la forme, à certains égards, me paraît aussi importante que le fond.
Qu'il y ait depuis le début pas seulement pour cette convention, une méthode qui est celle de la confrontation des idées, de l'élaboration collective, de l'amélioration constante par le débat entre nous, des textes qui nous sont soumis

Fondation Jean-Jaurès

jusqu'à ce qu'enfin ce texte étant soumis aux militants, ils puissent d'une certaine manière, dans chacune de nos fédérations, chacune de nos sections, chercher à leur tour à mieux comprendre, à mieux s'entendre et à mieux améliorer les conditions qui leur sont soumises, je crois que c'est ainsi que se forge l'unité du Parti.
Je crois que c'est ainsi que nous mettons chacun des militants ou même sympathisants Socialistes en mesure ensuite d'être porteurs de ces propositions. C'est ainsi que nous les mettons en mesure de les défendre devant l'opinion publique, devant l'ensemble de nos concitoyens.
C'est parce que ces propositions auront fait l'objet d'un débat collectif, et d'une élaboration en commun, qu'elles pourront ensuite être portées par l'ensemble du Parti, dans l'ensemble de l'opinion publique.
Nous avons tous, les uns et les autres, suffisamment d'expérience pour savoir qu'il peut être utile, à tel moment, utile et agréable ou agréable et utile, d'insister sur tel ou tel aspect de modifier telle ou telle phrase, ou tel ou tel paragraphe, ou de rajouter des idées apparemment oubliées au cours de réunions pourtant très longues et très denses, mais ce n'est pas l'essentiel.
Je crois que nous devons, peut-être au point où nous en sommes du débat, nous rappeler avec beaucoup de force que même si nous sommes libres de nous y livrer, ce type de discussion n'est pas de celle que les Français aujourd'hui, au point où nous en sommes, attendent de nous.
Ce qu'on attend, nous, c'est que nous affirmions après que le débat ait pleinement eu lieu après qu'ait été conclue l'unité de l'ensemble des Socialistes sur ce qu'ils entendent proposer au pays, et leur capacité, le jour venu, à le faire, à faire entrer dans la réalité, chacune de ces propositions, et à ne pas se contenter de souhaits, de vœux, d'invocations, d'affirmations, de préférences, ou de rêves, mais d'aller, comme Lionel Jospin nous a appelés à le faire tout à l'heure, l'audace et le réalisme. Une audace qui n'a de sens en réalité que parce qu'elle est empreinte de réalisme, et que parce qu'elle rejoint le réalisme.
Voilà, me semble-t-il, ce qui devrait nous permettre de conclure nos débats à partir du texte tel qu'il nous est proposé, tel que nous sommes parvenus à l'écrire, à l'issue, encore une fois, de cette longue et détaillée délibération collective.
Je ne me prononce pas contre tel ou tel amendement. Chacun a son intérêt, et beaucoup d'entre eux ont leur intérêt. Je tenais à dire que nous ne sommes pas aujourd'hui au début d'une discussion. Nous sommes à la fin, nous sommes en train de la conclure. Concluons-la ensemble. Merci.

Le président - Merci à Pierre Guidoni.
La parole est à Jean Mano.

Jean Mano

Chers camarades, j'ai comme vous entendu dans la presse hier soir certaines choses. Par exemple, j'ai entendu dire précisément que le Parti Socialiste avait arrêté son programme économique. C'est aller un peu vite en besogne !

Fondation Jean Jaurès

Je voudrais participer rapidement à ce débat, dans l'exercice un peu trapéziste qui nous est imposé ici, en faisant une première remarque.
La première remarque, c'est que comme souvent, dans les Conseils nationaux préalables aux Conventions, ou dans le déroulement des Conventions, il y a dans cette salle deux catégories de participants :
- ceux qui participaient aux travaux de la commission nationale et qui sont censés revenir à la tribune ici pour refaire les débats qu'il y a eu en Commission
- et il y a tous ceux qui arrivent de province et qui auront dix minutes pour lire le texte soumis, faire quelques amendements et se prononcer sur la pertinence desdits amendements. Je ne vais pas m'appesantir ici sur le fond. On aura du temps pour le fond.
Je vais m'en tenir à la méthode : aujourd'hui, le but, si j'ai bien compris, n'est pas d'adopter la ligne économique du Parti pour 1998 ; le but du jeu aujourd'hui c'est de faire en sorte que le Conseil national donne en quelque sorte le feu vert pour que sur ce texte s'enclenche le débat qui va avoir lieu dans le Parti, et autour du Parti. Ce n'est pas la même chose !
Deux mots pour dire simplement dans quel esprit, je crois, il faut que ce débat s'enclenche autour du Parti avec la conviction, quelle que soit la pertinence des mesures que nous rédigerons, quelle que soit la pertinence de nos textes, le plus important c'est notre capacité à créer la dynamique pour les porter.
Pour l'instant cette dynamique n'est pas perceptible, il faut le reconnaître.
Alors gagner en 1998 ça n'est pas manœuvrer en préparant les élections législatives pour arithmétiquement avoir plus de sièges que la droite. Gagner en 1998, c'est créer les conditions qui nous permettront dans la dynamique dont je parlais tout à l'heure, avec un soutien populaire durable, de mettre en œuvre les réformes dont les Français attendent que nous les réalisions.
Dans les semaines et les mois qui viennent, notre outil naturel, à nous, Socialistes, pour créer ces conditions, créer cette dynamique, c'est notre réseau de militants, de sympathisants et ensuite notre électorat. Tous ces gens qui sont dans la vie quotidienne acteurs du mouvement social, et relais du changement le moment venu. Pour aller vers quel type de mesures !
Je crois qu'il faudra, le moment venu, lancer quelques grandes réformes. Il faut que ce soit clair, et lisible pour donner au départ, à l'origine, en début de législature, une impulsion forte et claire. Il faudra dérouler cela sur l'ensemble de la législature. On ne va pas arriver, en trois semaines, à faire voter des lois ou à attendre que la droite revienne pour défaire ce que nous aurions fait en trois semaines, petit à petit. C'est peut-être cela le plus difficile.
Je prends un exemple : cela a été abordé par une oratrice précédente, la réduction du temps de travail massive, sans diminution des salaires bien sûr est une mesure qui peut permettre de créer des emplois. Il faut débattre là-dessus. IL faut, à mon point de vue, un formidable outil, un potentiel de dynamisation et de transformation sociale. Je ne développe pas !
La réduction du temps de travail c'est du grain à moudre pour les partenaires sociaux. C'est la remise en cause de l'utilisation de l'outil de production, c'est du temps libéré, des besoins à satisfaire, par de nouvelles offres.

Ce sont des emplois qui se créent dans cette foulée. C'est là-dessus qu'il nous faut travailler.
Bref, si nous voulons reconstruire la société française, je crois que le mot "reconstruire" est le mot qui convient... La description de la société d'aujourd'hui a été faite par plusieurs orateurs, je n'y reviens pas. Si nous voulons pouvoir faire cela, nous devons pouvoir nous appuyer sur un mouvement social fort, et surtout un mouvement social auquel nous redonnions confiance et qui nous ferait confiance en retour, sur lequel nous pourrions nous appuyer, car à défaut, je ne vois pas du tout comment on pourrait tenir. Chirac sera toujours là… les tenants de l'ultra-libéralisme continueront de tenir le Sénat, et le CNPF. Les contraintes Européennes seront toujours là et il faudra nous appuyer sur elles.
Un mot sur l'aspect Européen pour conclure : j'ai noté bien sûr que le texte soumis reprend cette idée du contrat social européen. Très bien. Simplement, mais ce n'est pas la première fois, on l'a déjà voté... On a voté au mois de mars la décision de travailler sur le contrat social européen et de lancer une grande campagne d'opinion. Elle a dû être très discrète sur ce sujet...
On nous dit - mais ce n'est pas facile - vous êtes un peu naïf, vous n'y connaissez rien, l'Europe, c'est très compliqué !
Le Parti Socialiste, les Partis sociaux démocrates en Europe ne sont pas du tout sur la même ligne et il y a des écarts entre eux. Entre Partis Socialistes, quand il y a des écarts, on débat, on discute.
Nous avions proposé - et cela a été voté en mars par 93% des militants - une méthode au printemps. Il s'agissait de lancer, d'organiser, il faut le faire, des conventions Européennes ou tous les adhérents des Partis Socialistes Européens et du Parti Socialiste Européen débattraient des mêmes textes pour progresser. Je m'en tiens là car mon temps de parole est court.
Je voudrais simplement insister sur une chose : nous sommes nombreux ici et le délégué Fédéral que je suis met beaucoup d'espoir dans le Forum social qui aura lieu le dimanche 17. On peut peut-être aller vers des Forums départementaux... je ne sais pas si c'est facile à organiser mais c'est à partir de choses comme cela qu'on pourra faire naître, dans l'opinion, la dynamique dont je parlais tout à l'heure pour arriver, à un moment donné, non pas seulement à gouverner mais à transformer. Merci.

Le président - Merci.
La parole est à Elisabeth Guigou.

Elisabeth Guigou

Mes chers camarades, j'ai signé deux amendements avec Martine Aubry et Jean Le Garrec et je voudrais vous dire pourquoi.
D'abord, parce que je pense qu'après la cinquantaine d'heures que nous avons passées, nous avons fait un travail très approfondi pour élaborer un texte que je crois bon, et dont je partage les propositions. Je crois qu'il est encore possible de l'améliorer et d'en améliorer surtout la lisibilité.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Nous avons déposé deux amendements pour trois raisons.
- la première, c'est de replacer nos propositions dans une perspective plus large et plus globale, qui est celle d'un projet de société. Nous avons tous la volonté naturellement de ne pas nous limiter à énumérer des mesures certes concrètes mais qui peuvent paraître, je dirai, difficiles à resituer dans un plan d'ensemble.
Je crois que nous aurions intérêt, en effet, dans l'introduction à marquer davantage les choses, en dehors évidemment de la rupture que nous voulons avec la situation actuelle, avec la politique actuelle, qui se marque par davantage d'inégalités, davantage de précarités, par le démantèlement des services publics, par l'aggravation de la situation de beaucoup de nos concitoyens, par l'aggravation de la peur et du sentiment d'exclusion, et par la volonté sans cesse réaffirmée de ce gouvernement d'accroître la précarité et l'insécurité.
On le voit avec les dernières propositions du Premier Ministre sur la flexibilité.
En dehors de cela, nous devons, je pense, marquer beaucoup plus nettement l'introduction que nous avons des propositions très positives, très constructives à faire, et marquer les grandes lignes, et les contours, ainsi que les principaux axes de notre projet de société.
Partir des besoins des personnes qui sont bien entendu d'abord et avant tout l'emploi mais aussi tout ce qui fonde la cohésion sociale. N'oublions pas qu'on bascule dans la précarité lorsqu'on perd son emploi, on bascule dans l'exclusion lorsqu'on perd son logement, et lorsque malheureusement, comme c'est de plus en plus le cas, on hésite à se faire soigner pour des raisons financières.
La deuxième raison c'est qu'il nous parait nécessaire de mieux articuler encore (c'est déjà fait, mais il faut encore être plus clair) la volonté de l'Etat qui doit être très forte, très visible, car nous voulons évidemment réagir contre la tendance actuelle qui est de désengager les politiques publiques et de mieux les articuler avec la participation de tous les acteurs sociaux. Ceci nous paraît être une condition pour mettre la société en mouvement et la condition de la réussite c'est de faire en sorte que tous les acteurs de la société puissent être impliqués dans le projet que nous avons.
C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que l'on dise, peut-être plus clairement encore, que si la loi doit évidement fixer la volonté à l'objectif à atteindre, les moyens que l'Etat veut mettre au service de ces objectifs, il est indispensable de laisser toute la place à la négociation collective et également à la prise en compte de la participation du plus grand nombre.
Le troisième objectif que nous avons, c'est que ce modèle de société que nous voulons pour la France, nous le voulons aussi pour l'Europe. Nous avons dans notre texte marqué notre refus d'une Europe qui dérive vers le désengagement des politiques publiques, d'une Europe qui ne serait réduite qu'à un marché, qu'à une zone de libre échange, d'une Europe qui déifie la monnaie, qui en fait un objectif en soi, et non ce qu'elle devrait être, un instrument d'une politique économique, d'une Europe qui aujourd'hui n'a plus de volonté, pas assez de volonté politique, qui hélas n'a pas beaucoup de sens pour nos concitoyens et disons aussi plus clairement que nous voulons d'une Europe qui ait la volonté pour elle-même d'avoir ce modèle de société que nous voulons , c'est-à-dire

d'encadrer le marché par des politiques publiques, de faire en sorte que ce soit une Europe qui ait une volonté politique de s'affirmer en tant que Puissance Publique, afin de défendre ce modèle de société dont nous voyons bien qu'il ne peut être que fondé sur la cohésion sociale.
Voilà la cohérence globale de ce que nous proposons. J'imagine qu'il ne devrait pas être très compliqué ni très difficile de retenir ces quelques idées sans ni dénaturer bien entendu, car ces propositions sont dans la ligne du texte actuel, ni boursouffler ni allonger le texte actuel.
Merci.
(Applaudissements).

Le président - Merci Elisabeth.
La parole est à Henri Emmanuelli puis à Christophe Clergeau.

Henri Emmanuelli

Mes chers camarades, cinq minutes ce n'est pas grand chose mais je crois que c'est suffisant pour poser une question qui me paraît importante, puisqu'il s'agit de notre conception globale de la politique monétaire française bien entendu.
Ce n'est pas une question technique, c'est une question éminemment politique. Je pense pour ma part que nous sommes en déflation, que la situation est grave, et que pour sortir de cette déflation, pour renouer avec la croissance c'est-à-dire avec un processus qui permet de créer de la richesse et donc de faire reculer la crise sociale et donc de répondre à notre préoccupation, à toutes et à tous ici, d'inverser la tendance, il faut procéder à un nouveau réglage macro-économique de notre politique économique qui passe par une révision profonde de notre conception en matière de politique monétaire.
La politique de la France, depuis de nombreuses années, c'est la politique que l'on connaît sous le vocable un peu général de "politique du franc fort" qui a consisté, malheureusement, pour l'essentiel à s'aligner sur les thèses monétaires de la Bundes Bank allemande. Je crois qu'il est temps de remettre en cause cette conception. Et je sais que la question est sensible, mais je pense que le débat doit avoir lieu, parce que le débat a lieu et que je ne souhaiterais pas qu'il ait lieu sans nous.
Juste une phrase sur le fond, car je crois que l'amendement est explicite en lui-même, mes chers camarades, il ne suffit pas de souhaiter pour l'avenir que la future monnaie européenne soit appréciée à sa juste valeur, pour ne pas dire autre chose, par rapport aux autres grandes monnaies du Monde que sont le dollar et le yen, c'est une question, nous la posons et nous y répondons, et j'en suis d'accord, mais il y a une autre question que nous ne posons pas, et que je souhaite voir poser, c'est celle du rapport entre le Franc et le Mark.
Mes chers camarades, j'ai déjà terminé, j'ai lu quelque part que ma position était bizarre, qu'elle serait bizarre. En réalité, elle consiste simplement à demander le rajout en début de notre texte d'une partie que j'y avais mise, mais qu'on m'a demandé, ce qui est normal, après un large débat qui a duré tout une matinée à la commission, de retirer.

Fondation Jean-Jaurès

Et je finis : je ne vois pas pourquoi, mes chers camarades, il serait irresponsable, ou interdit, de poser cette question en France, alors que je vois l'ancien Chancelier Helmut Schmidt, Père fondateur du système monétaire européen, poser à grands fracas et d'une manière pamphlétaire que je ne me permettrai pas, la question de la surévaluation du Mark en Allemagne. Je n'en demande pas tant, mais je demande au minimum que l'on pose en France la question de la conception de notre politique monétaire et je souhaite que les Socialistes puissent débattre pour savoir si la France a besoin d'un franc fort, si elle a besoin d'un franc faible, ou tout simplement besoin d'une monnaie appréciée à sa juste valeur, la juste valeur étant une valeur compatible avec la croissance, avec le recul de la crise sociale .
Merci.
(Applaudissements).

Le président - Merci.
Christophe Clergeau, et Alain Richard se prépare.

Christian Clergeau

Sans préliminaire, je voudrais présenter la logique des 4 amendements que le groupe "Changer" a proposés au débat.
Le premier porte sur l'Europe, je crois qu'il n'y a pas de désaccord entre nous sur la vision de l'Europe et de la politique économique différente qui devrait être menée autour de l'Europe.
Par contre, il y a un débat entre nous qui n'est pas terminé, sur la logique de conditionnalité mise à la monnaie unique, sur le doute que nous entretenons, sur la volonté de la France à participer à la monnaie unique.
Lionel Jospin reconnaît lui-même qu'il s'agit là d'un glissement de notre position, d'une évolution par rapport au débat de la première convention "Europe mondialisation".
Il y a donc là un élément nouveau, et aucun élément politique ou économique nouveau nous semble justifier cette évolution qui nous fait courir le risque d'être sur une dérive eurosceptique.
Comment trancher cette question là, l'aborder, d'autant plus que la proposition d'Henri Emmanuelli correspond à une logique différente de la construction européenne et aboutit à notre sens à repousser sine die le rendez-vous de la monnaie unique ?
Comment un tel changement de position du Parti par rapport à un texte voté par les militants depuis janvier ou février pourrait-il se faire dans un des points annexes d'un texte d'ensemble sur la politique économique et sociale ?
Sur le temps de travail il y a un large accord, sur l'objectif de la préservation du droit au travail, sur la défense des intérêts des salariés, il y a des nuances et puis pas de désaccord de fond, à mon avis, sur d'une part la façon dont nous situons la réduction du temps de travail par rapport à la priorité à l'emploi, et à l'objectif de création d'emploi, sur la dynamique de négociation sociale autour de ce projet, comme l'avançait Jean Mano, sur l'engagement financier de l'Etat et de

Fondation Jean-Jaurès

l'UNEDIC, sur l'activation des dépenses, sur l'effet possible de créer massivement des emplois, d'opter pour la cible 35 ou 32 tout de suite. Chers camarades, si les 35 heures sont finançables sans réduction des salaires, et sans intervention de l'Etat, alors les 32 heures sont finançables sans réduction des salaires et avec l'activation des dépenses d'indemnisation du chômage.
Sur la fiscalité, nous proposons simplement d'aller plus loin dans la logique du texte, de dérouler le texte jusqu'au bout et d'annoncer d'ores et déjà un deuxième état de réforme fiscale ultérieure, correspondant aux objectifs que nous visons dans le texte d'ores et déjà, au-delà de certaines mesures qui visent à rétablir plus de justice, aller au bout d'une logique de basculement de l'impôt indirect sur l'impôt direct, pas tout de suite, mais de présenter, après une première étape de réformes fiscales correspondant aux propositions dans le texte, une loi quinquennale de réformes de l'impôt indirect sur l'impôt direct.
Et pour terminer, la question qui nous est posée, dans la rédaction de la conclusion du texte, sur lequel nous avons présenté un amendement, c'est celle que posait Jean Mano, c'est comment affichons-nous un message fort sur la dynamique militante , sur la dynamique politique, sur la dynamique de rassemblement à gauche, sur la dynamique d'activation du mouvement social qui nous paraît à nous tous indispensable pour, non seulement manier la loi et le budget une fois au pouvoir, mais pour s'appuyer sur une majorité dans l'opinion, et sur un mouvement social fort, pour réellement transformer la société ?
(Applaudissements).

Le président - Merci Christophe.
La parole est à Alain Richard, Christian Martin se prépare.

Alain Richard

Nous partons d'un bon travail collectif qui est (cela a été, c'est vrai, un peu laborieux à un certain moment) un texte qui est déjà un texte de synthèse, et dont je voudrais dire qu'il a déjà, peut-être par des circuits un peu imprévus, un certain impact vis-à-vis du public, par l'intermédiaire de la presse.
Nous avons les éléments, je crois, pour le présenter comme un projet à la fois novateur, et applicable.
Je veux souligner que ce texte est appuyé sur des valeurs, une conception de société qui relèvent le défi du libéralisme marchand, c'est en phase avec les attentes de la majorité des Français aujourd'hui et aussi parce que nous avons nos propres volontés de maîtriser le calendrier politique, ce texte reste aux principes (cela n'a pas été le plus facile) aux orientations politiques et nous laisse la maîtrise de la sortie de notre programme secteur par secteur.
Nous ne sommes pas figés dans un ensemble de mesures qui ne seraient plus forcément en phase avec la situation de 1998.
Je veux revenir d'un mot sur le débat concernant le rendez-vous de la monnaie unique qui est, à mon avis, à juste titre pris en compte dans le texte puisqu'évidemment c'est un élément, une phase clef de l'application de notre politique de croissance et d'emploi, et que le débat a eu lieu et je crois qu'il a été

Fondation Jean Jaurès

éclairant dans la commission sur ce que signifiait l'expression de 4 conditions et dans les formes, Lionel nous a d'ailleurs bien expliqué le choix.
Cette formulation, je crois que l'on peut bien être convaincu que c'est bien une démarche qui est cohérente avec la volonté de réaliser l'union monétaire dans le calendrier , qui est indispensable pour nous donner un rapport de forces à la fois dans le débat politique interne, d'ici à 1998, et aussi pour nous donner un rapport de forces avec nos principaux partenaires de la négociation européenne, puisqu'il est possible que ce soit au moment où nous serons nous-mêmes, en cas de victoire, aux responsabilités que les accords définitifs soient à conclure. Il faut que nous ayons une position d'appui, que nous ayons des exigences qui soient suffisamment fermes pour que chacun ait bien en perspective à les prendre en compte.
Ce texte est aussi un texte qui, je crois, comporte des réformes sociales qui nous rendent audibles, qui nous rendent en phase avec les attentes de nos concitoyens face à la crise et je pense en particulier au dispositif emploi jeune, à la réalisation du rôle du service public et à nos engagements en matière de santé.
Je souhaite donc donner quelques arguments en faveur d'un amendement qui complète, qui prolonge le texte en matière de durée du travail, qu'avec quelques camardes je souhaite argumenter.
Il nous semble qu'il faut aller plus vite, se fixer un délai, et chercher à maximaliser l'effet "emploi" dans la première période de la réduction de la durée du travail et pour cela il faut introduire un élément de compensation financière en donnant un avantage aux accords d'entreprise, qui seraient créateurs d'emplois, en anticipant sur les effets de la réduction du chômage, car méfions-nous aujourd'hui de ne pas nous laisser un peu dans une situation d'attente qui consisterait à dire : l'essentiel de la réduction de la durée du travail peut être accompagnée par la montée de la productivité, ce qui, si on fait la règle de trois, signifie que l'effet "emploi" risque d'être faible. C'est donc cet effet "emploi" auquel il faut mettre un Turbo. Nous insistons pour que cette mesure de réduction du temps de travail soit calée dans un calendrier rapide, qu'elle entre dans la même dynamique sociale de création d'un choc politique et psychologique que celle du programme "jeunes". Il nous semble que cela doit être le même état d'esprit.
Pour rester sur le mode d'emploi des amendements, qui est la question essentielle qu'a posée Lionel, je crois que cet amendement il nous faut le défendre. En tout cas, quand je dis "nous", en général j'essaie de situer dans la collectivité du Parti, mais là c'est le groupe de camarades qui pensons défendre cet amendement. Nous voulons le défendre en même temps que le texte dans son ensemble auquel nous avons contribué avec l'esprit le plus collectif possible.
Nous voulons convaincre, pendant la réunion qui se tiendra tout à l'heure, que cet amendement complète et renforce le texte collectif.
Je voudrais dire à ce sujet que nous - parlant de tout le monde à ce moment-là et pas simplement de nos quelques signatures - devons être conscients que le débat qui va se dérouler dans les trois ou quatre prochaines semaines dans le Parti Socialiste est un débat qui ne peut pas ne pas être public. Nos sections sont

ouvertes, les prises de position des uns et des autres seront visibles par l'ensemble des observateurs. Ceux qui durciront et crisperont le débat dans une attitude de surenchère prennent le risque d'affaiblir l'impact du texte d'ensemble qui, je crois, pourtant est une réussite.
Donc cela peut être une gêne pour notre mission de reconquête. Nous sommes en bonne voie. Nous sommes encore entourés de doutes. Il ne faut pas que nous nous mettions nous-mêmes d'embuches sur la route qu'il reste à faire. Ce débat doit nous renforcer à condition qu'il soit mené dans la clarté et la totale loyauté.
(Applaudissements)

Le président - Merci Alain Richard.
La parole est à Christian Martin.

Christian Martin

Merci, cher président, de me laisser intervenir pour présenter une proposition d'amendement sur la fiscalité avec quelques camarades : Régis Passerieux et François Rebsamen notamment, sur un point précis que notre système fiscal en France est injuste parce que faiblement progressif.
Je crois que sur ce point le texte principal n'est pas muet, le constat existe, des débuts de remède, mais qui ne vont pas assez loin, et donc je m'efforcerai d'expliquer en cinq minutes en quoi l'amendement que nous proposons est nécessaire mais non contradictoire avec ce texte et ne le dénature pas.
Les experts, qui ne sont pas forcément tous de gauche, sont unanimes sur le système fiscal au sens large pour dire qu'il existe une pression forte sur les ménages les plus modestes et qu'il est très peu progressif et très peu juste.
A titre d'exemple, jusqu'à une fois le SMIC, le prélèvement peut atteindre 70% de l'ensemble des revenus. Au delà, il tombe à moins de 50%, et ensuite il s'élève progressivement mais faiblement quand le revenu s'élève.
Si l'on ajoute les prestations sociales, on voit que l'effet redistributif est marginal. C'est-à-dire qu'en fait avec des prélèvements peu progressifs plus des prestations sous condition de ressources que l'on connaît pour les plus défavorisés, on a un effet de redistribution en France, de correction des inégalités de revenus qui est à la marge.
Autrement dit, cela représente quelque 200 milliards de francs, soit 15% de la masse des prestations sociales versées aux ménages. 15%, ce n'est pas énorme pour la justice sociale, et seulement 4% de l'ensemble de revenus disponibles des ménages. Là aussi la redistribution est, comme on dit, de l'épaisseur du trait.
Donc je crois que si l'on doit avoir un texte vraiment convaincant pour les catégories qui sont notre cible électorale dans le pays, à savoir les plus défavorisés mais aussi le bas des classes moyennes, il faut formuler une contestation beaucoup plus forte à ce niveau, dire qu'on est contre la solidarité au rabais, à la petite semaine comme c'est le cas, et que l'on veut remettre à l'endroit ce système fiscal.
Le remettre à l'endroit, c'est avant tout corriger le déséquilibre bien sûr entre impôt sur le capital et impôt sur le travail - c'est dans le texte principal, et nous

Fondation Jean-Jaurès

l'approuvons évidemment - mais aussi entre cotisations sociales et non pas CSG mais impôt sur le revenu.
Nous sommes défavorables à un basculement des cotisations salariées vers la CSG, non pas que nous n'approuvions pas l'allègement des cotisations, c'est un très bon moyen pour réinjecter du pouvoir d'achat et favoriser l'emploi, mais nous pensons que la compensation doit venir non pas de la CSG, même élargie, mais d'une montée en puissance de l'impôt sur le revenu qui est le seul prélèvement progressif juste personnel. Il me semble qu'on pourrait revenir à l'histoire du Parti Socialiste qui, parmi ses grandes créations, comporte notamment celle de l'impôt sur le revenu.
Très rapidement, il y a une mesure qui devrait se trouver dans le texte, il me semble, c'est l'alourdissement de la fiscalité sur les hauts revenus.
Notamment je pense que l'on devrait rétablir ce que les gouvernements, les trois successifs, à savoir de 1986 à 1993, et Juppé bientôt s'apprête à faire la suppression ou la réduction des taux sur les tranches les plus élevées du barème, le taux de 65% qui préexistait avant ces différents gouvernements.
Ils ne sont pas confiscatoires mais ils vont dans le sens d'une redistribution verticale. Et il faut la réaffirmer.
Au total donc allègement des cotisations sans doute un peu plus que les 2 ou 3 % annoncés, mais surtout évolution vers un système fiscal beaucoup plus progressif.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Henri Nallet.

Henri Nallet

Merci Michel.
Je voudrais très brièvement défendre devant vous le texte qui vous a été remis concernant le passage à la monnaie unique tel que ce texte a été rédigé, ce qui veut dire que je voudrais aussi en même temps marquer mon désaccord avec d'autres amendements concernant la monnaie unique.
Je pense en effet que le texte qui nous est proposé, comme le signalait Marie-Noëlle Lienemann, marque un progrès et la prise en compte de l'environnement politique dans lequel nous sommes, sur les problèmes européens et sur la marche vers la monnaie unique par rapport à notre convention précédente sur l'Europe et la mondialisation.
Nous réaffirmons certes notre engagement en faveur de la monnaie unique, mais nous présentons aussi un certain nombre de considérations appelées ici conditions qui sont autant d'éléments de ce que devrait être un rapport de force de la part de la France, qui n'existe pas aujourd'hui, face à nos principaux partenaires, et en particulier l'Allemagne.
Je crois donc que le texte qui vous est proposé aujourd'hui va déjà loin dans le sens de l'affirmation de notre spécificité.
Faut-il désormais aller encore plus loin, et en particulier aborder dans ce texte général les problèmes concernant la parité de notre monnaie ?

Fondation Jean Jaurès

Je ne le crois pas.
En effet, il me semble que le principal problème que rencontrent aujourd'hui les Européens dans les questions monétaires, c'est la surévaluation du mark par rapport au dollar, ou autrement dit la sous-évaluation de la monnaie américaine par rapport à l'ensemble des monnaies européennes.
A l'heure actuelle, les experts parlent d'une sous-évaluation de l'ordre de 40%, et je voudrais d'ailleurs préciser à cette occasion que l'article de l'ancien Chancelier Schmidt, qui a été souvent cité ce matin, ne se préoccupe nullement de la parité du mark par rapport aux autres monnaies européennes, mais exclusivement de la parité du mark par rapport au dollar américain. Alors, ne déplaçons pas les choses et ne faisons pas feu de tout bois, utilisation de n'importe quel argument ; je crois que dans ces matières il faut être très précis et très rigoureux.
Je crois en effet que c'est la question essentielle, et notre texte y répond en demandant la présence dans la monnaie unique et, dès le début, de l'Italie et de l'Espagne, qui, par leur simple présence, rendront nécessaire la mise en œuvre d'un calcul de parité de l'Euro différent de celui auquel pense, à l'heure actuelle, la Banque fédérale d'Allemagne.
D'autre part, je voudrais faire cette simple remarque qu'il ne me paraît pas opportun ni politiquement utile de débattre des problèmes de la parité de notre monnaie nationale dans un texte d'orientation politique. La parité de la monnaie nationale, c'est une décision régalienne qui se prend et qui ne se dispute pas sur la place publique.
Je crois que plus fondamentalement la vraie question que pose la marche à la monnaie unique aujourd'hui, c'est celle d'un gouvernement économique et du pacte de solidarité tel que nous essayons de le définir dans ce texte. C'est en effet en insistant, en se battant, en mettant la barre assez haut pour que figure, dès la conférence intergouvernementale, l'existence d'un gouvernement unique pour que soit pris en considération le contenu du pacte de solidarité que nous avons proposé, que nous ferons de la monnaie unique l'instrument d'une politique économique, c'est-à-dire que nous marquerons la véritable rupture avec le monétarisme, plus que dans des déclarations qui n'ajoutent pas grand chose au texte tel qu'il est, mais qui pourraient peut-être nous faire beaucoup de tort.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

Le président - Merci Henri Nallet.
Michel Sapin a la parole. Laurence Rossignol se prépare.

Michel Sapin

Chers camarades, en cinq minutes, il n'y a ni introduction, ni conclusion, mais des affirmations dont vous m'excuserez pour le caractère réducteur.
Première affirmation : le texte que nous avons devant nous est un texte bon.
Deuxième affirmation : il est peut-être sur un point perfectible.

Fondation Jean Jaurès

Il est bon. Pourquoi ?
Pour plein de raisons que les uns et les autres ici ont déjà exprimées. Je voudrais en souligner trois :
D'abord parce que c'est un texte qui est issu d'un débat de qualité, un débat où chacun s'est exprimé sans arrière pensée, et en même temps où chacun a su écouter l'autre et respecter l'autre. Je voudrais en remercier bien entendu Lionel Jospin et Henri Emmanuelli, mais aussi tous ceux qui ont animé les groupes de travail.
La deuxième raison de sa qualité, à mon sens, c'est qu'il nous sort de ce débat stérile entre la politique dite de gouvernement, la culture de gouvernement et la culture dite d'opposition, et qu'il nous met sur le seul terrain valable qui est, comme le dit souvent Lionel Jospin, la culture de la responsabilité.
La culture de la responsabilité, c'est savoir dire aujourd'hui ce qu'on fera demain, et en même temps, parce que la crise est majeure, parce que les problèmes sont profonds, avoir le petit plus d'audace nécessaire pour transformer les choses et transformer les esprits.
La troisième qualité touche à la manière dont est abordée la question européenne :
D'abord comme un élément qui termine notre raisonnement et non pas comme un élément premier qui encadrerait notre raisonnement national. Et ensuite parce qu'il me semble que ce texte est en quelque sorte l'antidote à deux maladies qui frappent le débat sur la monnaie unique, pas d'aujourd'hui d'ailleurs.
La première maladie que j'appellerai la maladie technicienne où on entend dans ce débat sur la monnaie unique seulement des termes parfois tenus par des gens qui n'ont pas, par ailleurs, la compétence d'économistes au sens docteurs en économie ou des termes de techniciens au sens où il y a des banquiers, des gens qui font ce travail-là dans leur métier, cela m'est arrivé de le faire parfois.
Et la deuxième maladie, c'est la maladie gouvernementale, au sens "gouvernement d'aujourd'hui". Attention, nous ne sommes pas non plus à l'abri de cette maladie qui consiste à utiliser le débat sur la monnaie unique pour légitimer des politiques nationales voulues uniquement par le gouvernement d'aujourd'hui.
La monnaie unique, et c'est ce que dit le texte, et c'est en cela que le texte a une bonne attitude, c'est d'abord et avant toute chose une volonté politique, et pour reprendre les termes, une exigence politique.
En remettant l'exigence politique au cœur du débat sur la monnaie unique, il me semble que ce texte est fort utile à nous-mêmes et à l'ensemble de nos contemporains.
Un point de perfectibilité : dès lors que l'on ne se place pas dans une vision de contradiction par rapport au texte, mais dès lors que l'on se place dans une vision d'approfondissement, c'est cette question sur le temps de travail dont nous avons beaucoup débattu entre nous.
Le texte comporte déjà énormément d'éléments qui me semblent positifs, mais ce débat fait apparaître aujourd'hui la nécessité, y compris devant vous, de parler à fond de cette question du temps de travail.

Collection Jean Jaurès

Il me semble que dans la situation d'urgence économique où nous sommes, lorsque l'on pense une mesure économique, on doit la penser, comme beaucoup d'autres mesures qui sont dans ce texte, comme un élément immédiat ou presque immédiat de création d'emplois pour relancer la croissance car c'est cela la logique de ce texte : on veut créer des emplois parce que créer des emplois c'est aussi créer des salaires, c'est donc aussi créer de la demande, et donc notre analyse des choses, totalement contradictoire par rapport à l'analyse du gouvernement, est une manière de créer de la croissance et donc des emplois.
Il faut donc aborder le temps de travail comme une arme créatrice d'emplois, et si on l'aborde comme cela, il faut à la fois que cela aille vite et fort dans le cadre de négociations bien entendu, mais en même temps il ne faut pas se dissimuler que ceci a un coût et il faut se poser la question du coût et se poser la question du règlement de ce coût.
Voilà, mes chers camarades, Monsieur le président
Nous avons, me semble-t-il, de quoi avancer, de quoi nous rassembler et de quoi parler aux Français.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci Michel. La parole est à Laurence Rossignol, Jean-Pierre Sueur se prépare et Gilbert Roger.

Laurence Rossignol

Chers camarades, la gauche Socialiste avait, dès l'entrée du débat sur la redistribution, proposé à la commission un texte global cohérent, qui pouvait servir de base aux travaux que nous avons menés pendant ces quinze derniers jours. Le fait que nous ayons présenté, dès le départ, une contribution, ne préjugeait en rien du caractère alternatif de ce texte.
Nous l'avons fait pour les deux précédentes conventions et la manière dont se sont traduits les débats dans les deux précédentes conventions, une fois par l'amendement, une seconde fois par un texte final, prouve que le dépôt d'une contribution ne préjuge de rien.
A l'issue des travaux de la Commission à laquelle nous avons participé, j'avais indiqué qu'il restait six points sur lesquels il demeurait des divergences et que nous souhaitions, dans les contraintes de l'exercice telles qu'elles avaient été fixées par le Premier Secrétaire, amender le texte.
Nous avons donc proposé six amendements courts, je crois, puisqu'ils tiennent sur une page et demie, précis, qui visent tous à indiquer plus clairement, plus lisiblement aux Français à la fois notre volonté de rompre avec le libéralisme, notre volonté d'initier dès le début de la législature des réformes de nature à changer la donne sociale, et aussi, de manière à annoncer dès maintenant aux Français que nous sommes prêts si nous revenons au pouvoir en 1998 à ouvrir avec nos partenaires européens le débat de manière que l'Europe change de cours pour un nouveau traité.

Fondation Jean-Jaurès

Ces six amendements répondent à l'attente et à l'urgence auxquelles nous aurons à faire face en 1998.
En effet, nous ne pourrons pas nous permettre d'attendre tranquillement que les effets de la croissance soient encaissés pour que la redistribution s'opère. Il faudra, dès le départ, par des mesures de justice fiscale, par des mesures de réduction du temps de travail, par des mesures concernant l'emploi des jeunes, indiquer que nous misons dès le début sur le retour au plein emploi pour permettre la relance de la consommation et la croissance.
C'est le sens des six amendements, je vous les indique rapidement :
- le premier vise à préciser que la réduction du temps de travail sera une des premières mesures que nous prendrons et qu'elle sera immédiate dans ses effets d'application, nonobstant, bien entendu, la négociation qui l'accompagnera, de manière à éviter que les gains de productivité viennent immédiatement disqualifier les effets que peut avoir la réduction du temps de travail sur l'emploi.
- Deuxième amendement, il consiste toujours, à la fois dans la lutte pour l'emploi et aussi pour la justice sociale, à revenir sur une réforme scandaleuse de la droite, celle du passage de 37 ans et demi d'activité à 40 années d'activité pour bénéficier d'une retraite à taux plein.
- Troisième amendement, il vise à annoncer que nous mettrons un terme à la fiscalisation de la sécurité sociale qui, à terme, menace l'existence même de notre système de protection sociale, et que la CSG ne pourra être en aucun cas le mode de financement de la Sécurité sociale, que nous souhaitons que la sécurité sociale soit financée par les salariés et abondée par des impôts sur les revenus du capital.
- Le quatrième amendement vise à donner tout son sens au pacte pour l'emploi des jeunes et à lui donner comme objectif un emploi pour chaque jeune, et pour cela, nous proposons que tous les dispositifs qui existent aujourd'hui et aboutissent à permettre que des jeunes soient payés un salaire inférieur au SMIC soient supprimés parallèlement à la mise en place du pacte pour l'emploi des jeunes.
- Le cinquième amendement concerne l'ampleur de la réforme fiscale que nous mettrons en place et la manière dont nous atteindrons notre objectif, qui est de soumettre à la même taxation, à la même imposition, les revenus du capital et les revenus du travail, dans un contexte qui a été largement défavorable au cours des six dernières années aux revenus du travail.
- Et enfin, le sixième amendement prend acte des avancées qui ont été collectivement effectuées sur la question européenne. Il propose d'ajouter une cinquième condition au passage à la monnaie unique, qui est une condition sociale, et de conclure que de ces cinq conditions nous tirons la nécessité d'un nouveau traité.
Le Premier Secrétaire a donné ce matin les règles du jeu de la manière dont les militants seraient amenés à juger et à trancher des orientations qui leur sont soumises. Si les règles du jeu ont un peu changé, elles ont au moins l'avantage

Fondation Jean Jaurès

d'inciter tout le monde à la clarification politique et nous serons effectivement les derniers à nous en plaindre ou à nous en offusquer.
Dans ces conditions, le débat va durer toute une partie de la journée, à midi une commission se réunira, à l'issue des travaux de cette commission, dans le souci commun, partagé, de clarifier au maximum les orientations que le Parti soumettra aux Français, nous jugerons si nous devons présenter des amendements aux militants ou un texte alternatif.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Laurence.
La parole est à Jean-Pierre Sueur.
Gilbert Roger se prépare, puis Gilles Catoire.

Jean-Pierre Sueur

Chers camarades, je voulais faire devant le Conseil national une intervention à titre de prévention pour combattre avec beaucoup de force toute possibilité, toute éventualité, tout risque d'un tournant de 1999.
En 1981, nous avons présenté un excellent programme aux Français. En 1982, il y a eu une modification.
Monsieur Chirac a présenté un programme aux Français. Quelques mois après, il y a eu quelques modifications.
Il me paraît absolument essentiel que le programme que nous proposerons en 1998 et, je l'espère, le programme sur lequel nous gagnerons en 1998, soit ainsi constitué que nous n'ayons pas à le changer après, à le modifier après, à le faire évoluer tout de suite, car alors je crains que nous perdions beaucoup de notre crédibilité et que nous ne désespérions les gens. Il ne faut pas.
Cela veut dire, mes chers camarades, que si le travail qui a été fait est un travail utile, nécessaire et positif, il doit être complété parce que, comme vous avez pu le remarquer, l'objectif qui est le nôtre dans le texte qui est présenté aujourd'hui, n'est ni de faire un ensemble de mesures programmatiques, au sein d'un programme électoral, ni de présenter un financement, ni de présenter même un calendrier dans le détail, mais il faudra le faire et il faut, dès aujourd'hui, y penser.
En effet, pour prendre seulement trois mesures inscrites dans notre texte, ce qui concerne l'emploi des jeunes égale 65 milliards sur une année. Si on baisse la TVA de deux points (on ne dit pas deux points, mais enfin si on la baisse, il faut quand même la baisser un minimum), c'est 55 milliards. Et si on fait, ce qui est absolument nécessaire, la réduction de la durée du travail, cela a évidemment un coût et cela a un coût, notamment, pour le budget de l'Etat si l'on veut mettre en œuvre cette réduction de la durée du travail dans les services publics, en compensant par des emplois.
C'est pourquoi il me paraît absolument nécessaire que nous prenions en compte dès maintenant ces questions de cohérence, car il y va de notre crédibilité.

Fondation Jean-Jaurès

Je terminerai cette brève intervention en indiquant à mon tour quelques points qui m'apparaissent essentiels à cet égard dans l'amendement déjà présenté par Alain Richard et auquel Michel Sapin a fait allusion.
Il n'est pas possible de parler de la réduction de la durée du travail sans dire comment elle sera financée, ni dans le secteur privé, ni dans le secteur public et il faut, à cet égard, des réponses extrêmement claires.
La réforme fiscale doit permettre de dégager un certain nombre de moyens de financer. Mais ces moyens ne peuvent pas servir trois fois. Ils ne peuvent pas compenser la réduction de la TVA, ils ne peuvent pas financer en même temps le programme pour les jeunes, et en même temps contribuer, sur la même année, à financer les mesures pour la réduction du temps de travail, ce qui veut dire qu'on n'échappe pas à un débat sur le recyclage des 400 milliards qui, aujourd'hui, sont des dépenses qui servent à compenser le chômage, c'est-à-dire des dépenses qui sont finalement induites par le chômage et qui doivent, pour partie, à l'évidence, permettre de financer le fait de mettre les gens au travail par la réduction du temps de travail, mais par une réduction du temps de travail qui soit créatrice d'emplois.
Cela vaut aussi, je conclus, dans le secteur public, les hôpitaux, l'Etat et les collectivités locales, si l'on veut passer aux 35 heures dans un premier temps, mais créer à due concurrence des emplois. Regardez combien il y a de fonctionnaires, regardez le nombre d'emplois qu'il faut créer. Eh bien, il faut trouver un financement et celui-ci ne peut pas uniquement émarger au budget de l'Etat, ni d'ailleurs au budget des collectivités locales, ou je veux bien que l'on dise que l'Etat prend sa part là-dedans pour aider les collectivités locales, qui sont souvent en difficulté, mais il faut dire comment.
Dernier point, et dernière phrase cher président, il n'est pas possible qu'il y ait dans notre programme deux parties, deux tiroirs, l'un "emploi des jeunes", l'autre "réduction du temps de travail", sans que l'on voie l'articulation entre les deux, ce qui veut dire que nous préconisons en particulier que, dans la négociation nécessaire sur la réduction de la durée du travail, il y ait un dispositif législatif spécial qui permette de faire en sorte que cette réduction de la durée du travail profite tout particulièrement à l'emploi des jeunes sur des contrats à durée indéterminée.
Merci de votre attention.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gilbert Roger.
Gilles Catoire se prépare.

Gilbert Roger

Mes chers amis, je souhaiterais intervenir non pas comme un des grands spécialistes de la haute fonction publique, mais comme un jeune Maire d'une ville de banlieue, pas très loin de Bobigny, Bondy, 47 000 habitants, vous décrire en deux mots la situation et dire ce que je souhaiterais que l'on puisse traduire dans nos textes quand on dit : réduction du temps de travail pour

pouvoir créer des emplois et notamment pour les jeunes, car je suis très attentif à ce que disaient à la fois Strauss-Kahn sur la priorité à l'emploi des jeunes, et Lionel, sur l'idée de dire que si nous retournons aux affaires nationales, il faut que nous puissions mettre immédiatement en application ce que nous disons dans nos textes.
Bondy, c'est 47 000 habitants, 19 000 foyers fiscaux, 4 200 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et, je vous le signale, entre le mois d'août et le mois d'octobre, c'est-à-dire en trois mois, + 8% d'augmentation d'inscrits à l'ANPE, c'est-à-dire que sur l'année nous ferons + 17% à peu près.
850 foyers inscrits ou qui touchent le RMI. Quand on voit l'état de délabrement social qu'il y a, je voudrais faire pour les travaux de la commission d'Henri deux ou trois réflexions.
Nous, nous n'avons que deux entreprises qui ont plus de 200 salariés. Toutes les autres sont comprises entre 1 et 40 salariés. Et quand on dit qu'on va abaisser le temps de travail à 35 heures, eh bien, dans ces entreprises-là, lorsqu'on abaisse de 39 à 35, et même si on va vers les 32, cela ne créera pas u n emploi ! L'artisan-plombier ou l'artisan avec 6 ou 7 personnes ne pourra pas créer d'emplois.
Donc, je pense qu'il faudrait qu'on ait une réflexion un petit peu plus à fond pour voir comment, dans ce type d'entreprises-là, qui gèrent quand même une partie de la stabilité de nos banlieues, nous pourrions mettre en place des dispositifs qui fassent que, réellement, il n'y ait pas un passage de 39 à 35 qui aboutisse à des heures supplémentaires pour les travailleurs, mais nous allions vers la vraie création d'emplois.
Enfin, je voudrais dire que je trouve très intéressante l'idée d'Henri Emmanuelli selon laquelle il faudra passer de 35 à 32 dans la Fonction publique et que l'Etat y mettra les moyens, mais je souhaiterais aussi que nous prenions comme disposition que toutes les villes que nous gérons, en particulier nous, le Mouvement Socialiste, appliquent cette règle-là et que nous ne retrouvions pas la situation que nous avons connue lorsque Pierre Mauroy avait lancé déjà les premières réductions du temps de travail, où certains avaient appliqué les 35 heures mais où beaucoup de nos camarades Maires avaient laissé leur entreprise Mairie à 39 heures et avaient même quelquefois passé au privé la gestion d'un certain nombre de services communaux (je pense notamment à la restauration scolaire) !
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci, Gilbert.
La parole est à Gilles Catoire.

Gilles Catoire

Je voudrais succéder à Gilbert Roger en parlant comme un vieux Maire de banlieue, parce que je voulais vous parler précisément des personnes âgées.

Il y a des amendements qui sont faits pour faire des voix dans le Parti, et d'autres qui ne passionneront sans doute pas les militants, parce qu'à l'heure où on en discute dans les sections, les personnes âgées sont déjà dans leur lit... Mais elles sont à 8 h 00 le matin dans les bureaux de vote pour faire la queue...! Personnellement, je n'ai pas trop à m'en plaindre, mais c'est un problème très important.
Le 22 mars, il y a eu dans toute la France des manifestations très importantes (20 000 personnes à Paris, avec toutes les organisations de retraités, c'est un mouvement de fond comme on n'en a jamais vu, avec une tentative de récupération par le Front National qui a échoué) qui portaient sur la promesse non tenue par Chirac de la loi sur la dépendance. J'ai ici une proposition de loi que, fort aimablement, m'a envoyée Jean-Pierre Fourcade, qui a déjà été adoptée par le Sénat.
Je crois que c'est un enjeu très important. J'entends certains camarades qui disent : oh la la ! Ne parlons pas trop des personnes âgées, notre priorité, ce sont les jeunes ! Si on parle du 3ème âge, cela fait "mauvais genre" dans la rénovation !
Détrompez-vous, je crois qu'on peut faire les deux et, justement, je le mets en pratique dans ma ville par l'inter-génération, c'est-à-dire que les personnes âgées, y compris dans les quartiers difficiles, en direction des jeunes, y compris pour la vie du Parti, nos militants retraités, c'est une force importante dans le Parti.
J'ai réécrit mon amendement pour rentrer dans les critères du Premier Secrétaire, en le raccourcissant au maximum et je vous lis cet amendement qui pourrait venir à la page 3, 3ème paragraphe, mais qui pourrait très bien aller à d'autres endroits car, l'idée, c'est que la dépendance crée des emplois, en particulier pour les jeunes, en grande quantité, soit dans les associations d'insertion, soit dans les établissements spécialisés.
Mon amendement serait le suivant :
"Les Socialistes élaboreront un projet de loi sur la dépendance permettant ainsi la création massive d'emplois pour les jeunes dans les associations aidant les personnes âgées à domicile et dans les établissements les accueillant en long séjour."
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Merci à toi, Gilles.
La parole est à Michel Berson, dernier orateur inscrit.

Michel Berson

Merci, président
Je vais essayer, en moins de cinq minutes, de vous présenter l'amendement que j'ai déposé, qui concerne le paragraphe "Assurer l'égalité permanente des chances par l'éducation et la culture".

Fondation Jean Jaurès

La formation des hommes en tant que citoyens et travailleurs, sans discrimination et tout au long de la vie, c'est-à-dire l'accès à la connaissance, à la culture, mais aussi (j'insiste sur ce point) à la qualification, doit être au cœur de notre texte. C'est, je crois, aujourd'hui, un défi à relever aussi important que le défi du progrès scientifique au moment de la Révolution française, le défi de l'instruction publique au moment du tournant du siècle et le défi du pacte social des "30 glorieuses".
Si l'on se contente, comme malheureusement j'ai pu le lire dans le texte tel qu'il nous est présenté ce matin, d'une simple affirmation, certes généreuse, mais trop générale, d'une éducation tout au long de la vie, sans y mettre un contenu concret, tangible, je crois que nous n'aurons pas réussi notre exercice.
Et ce contenu, que doit-il être ? Ce contenu concret, ce doit être la reconnaissance d'un certain nombre de droits individuels pour les salariés.
Par exemple, un nouveau droit individuel à la formation qualifiante et continue, qui aujourd'hui, en dépit des textes, n'existe plus dans la réalité. Chaque salarié doit pouvoir, tout au long de sa vie professionnelle, acquérir des droits aux congés de formation au même titre qu'il acquiert des droits aux congés payés ou à la retraite.
Par exemple, un véritable droit individuel à l'orientation professionnelle, aussi bien pour les salariés que pour les chômeurs, qui n'existe pas aujourd'hui.
Un droit individuel à la validation des acquis professionnels, à la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience.
L'inscription explicite de ces droits dans notre texte me paraît indispensable car aujourd'hui chacun peut constater que l'inégal accès à la formation et à la qualification n'a jamais été aussi grand, que les barrières entre la formation initiale et la formation continue sont toujours plus fortes et que les passerelles entres ces deux systèmes de formation n'existent pas vraiment.
Donc, la formation tout au long de la vie, dont tout le monde aujourd'hui parle, doit être la grande ambition des Socialistes. Il faut redonner vie, redonner un sens à l'éducation permanente, ce qui suppose que l'on donne un contenu réel à ces droits.
Le groupe de travail que j'anime, en ma qualité de délégué du Parti à la formation professionnelle, je dois le dire, n'a pas complètement retrouvé les idées sur lesquelles nous réfléchissons depuis six mois. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé et déposé un amendement de cinq lignes, pour respecter les conditions qui ont été définies par notre Premier Secrétaire, cinq petites lignes qui, je crois, apporteront un "plus" substantiel au bon texte qui nous est proposé.
(Applaudissements)

Le président - Merci à Michel Berson, merci à tous les orateurs d'avoir respecté leur temps de parole.
Je donne la parole à Lionel Jospin, ne bougez pas de vos places...

Dans la salle - On n'a pas les amendements.

Collection Jean Jaurès

Le président - Normalement, ils ont été distribués...

Dans la salle.- Non, non.

Le président - Sinon, vous les aurez à la sortie.

Lionel Jospin - De quels amendements parle-t-on ? Des amendements généraux ou de ceux de ce matin ?
...
Les amendements ont été diffusés...

Dans la salle.- Non.

Lionel Jospin

Sinon, ils sont dehors.
Par ailleurs, je précise que, comme vient par exemple de l'exposer Gilles Catoire, les amendements qui n'avaient pas été déposés hier devant la commission ont pu être déposés dans le Conseil national ce matin par quelques-uns des membres du Conseil national. Ces amendements ont été transmis par nous à André Gauron qui fait le travail de contrôle des textes et, par conséquent, ils seront regardés tout à l'heure, pendant l'interruption, et j'invite ceux qui m'accompagnent pour ce déjeuner de travail à se rendre immédiatement au Parti, où il aura lieu.
Pendant cette coupure de travail, nous allons examiner, d'une part, les rapports entre les amendements et le texte principal et, d'autre part, la méthode par laquelle nous poursuivrons notre discussion cet après-midi.
Je vous propose de revenir à 15 h 00. A ce moment-là, nous ne reprendrons pas de débat général et nous allons nous saisir des amendements, soit des amendements dans la forme où ils vous ont été distribués ce matin (forme dont chacun a reconnu qu'elle était de toute façon trop longue), soit des amendements sous des formes modifiées, si des modifications ont eu lieu, ce que nous examinerons (je pense qu'un certain nombre de contacts ont eu lieu) dans un instant, au cours de ce déjeuner de travail.
Nous examinerons en direct ces amendements, sans engager un débat. Au fond, j'imagine, mais on le tranchera tout à l'heure (je ne veux pas anticiper sur cette discussion que nous allons avoir, c'est pour que ce soit clair dans votre esprit) que certains diront : "Bon, on retient cet amendement", que d'autres diront : "On le considère comme contradictoire avec le texte et par conséquent on ne peut pas le retenir", et qu'à ce moment-là chacun déterminera si cet amendement reste ou ne reste pas.
Je précise d'ailleurs (je le dirai au groupe de travail tout à l'heure) qu'on pourrait très bien imaginer que des amendements qui ont été présentés, par exemple, dans la commission et qui ne seraient pas retenus, puissent être éventuellement diffusés dans le journal du Parti, avec les actes de ce Conseil National, comme des amendements qui ont été présentés, dont le texte est donc

Fondation Jean-Jaurès

connu des militants, marque la position de tel ou tel, et en même temps ne sont pas soumis au vote. C'est une possibilité qui permet de compléter l'information des militants.
Pour le reste, selon la méthode que j'ai proposée, nous aurons le texte principal et des amendements. Si ces amendements sont jugés contradictoires avec le texte et s'ils sont soumis au vote, ils le seront contradictoirement, mais tout cela sera reprécisé tout à l'heure.
Donc, sachez que cet après-midi nous allons prendre dans la suite du texte, page par page, les amendements, avec deux expressions sur chaque amendement, et ensuite on s'exprimera. Voilà, en gros, la méthode à laquelle je songe, mais qu'on va affiner cet après-midi, en même temps qu'on va peut-être regarder si l'on peut rapprocher les textes.
A tout à l'heure. Je précise enfin qu'on terminera vite. Pour ma part, je veux qu'on termine en deux ou trois heures, je ne veux pas qu'on poursuive la discussion à partir de 17 ou 18 h 00 devant un Conseil national vidé de la moitié de sa substance !
(Applaudissements)

Le président - Très bien !

Coll. Fondation Jean Jaurès